

20
23

Rapport d'activité



ER : Christophe Bonchoux - Agence de Développement Territorial IDETA • Édition numérique avril 2024
Illustrations : © Wapict, S. Dhote, Veko, C. Cardon, Agence Appa, anaelb.com, IDETA, F. Leriche, S. Schmitt, GlobalView,
H&V Holoffe Vermeersch Architecture, C. Cardon, J. Verbeke, S. Dhote, Tank, Ville de Tournai

Mentions légales 2024 - Copyright Agence de Développement Territorial IDETA



Rapport d'activité

|

1

IDETA - Composition par secteurs d'activités

7

2

Infrastructures d'accueil des entreprises

9

- > Développement d'infrastructures économiques
- > Commercialisation de terrains industriels
- > Location d'infrastructures économiques

9

12

13

3

Accompagnement des entreprises

15

- > Entreprendre.wapi
- > Wap's hub
- > Projets INTERREG
- > Campus Numérique

15

17

18

20

4

Transition énergétique

23

- > Développement d'énergies renouvelables
- > Coordination supracommunale POLLEC
- > Wallonie picarde: territoire intelligent et durable

23

28

28



CONFÉRENCE

Réduire les coûts énergétiques de mon entreprise

LE 28 MARS 2023 à 8h
Salle des Spectacles
Conservatoire - Place Reine Astrid, 2 - 7500 Tournai
Inscription préalable souhaitée
via pollec@tournai.be avant le 24/03

5 Aménagement du Territoire & Architecture 31

- > Développement d'une gamme de services aux communes 32
- > Mise en place d'actions collectives défératrices et mobilisatrices 32
- > Intégration des stratégies locales dans une vision globale de développement territorial 33
- > Accompagnement du développement de projets privés 33
- > Projets européens transfrontaliers INTERREG V 34
- > Réponses aux appels à projets du plan de relance de la Wallonie et du FEDER 21-27 34
- > Projets 2023 38

6 Services aux citoyens 47

- > ASBL Bébé Boulot 47
- > Crématorium Les Blancs Arbres (Frasnes) 48

7 Services généraux & organisation 51

- > Bilan social 51
- > Aides à l'emploi 53
- > Affectation des ressources 53
- > Formation continue 53



8 IDETA - Instances 55

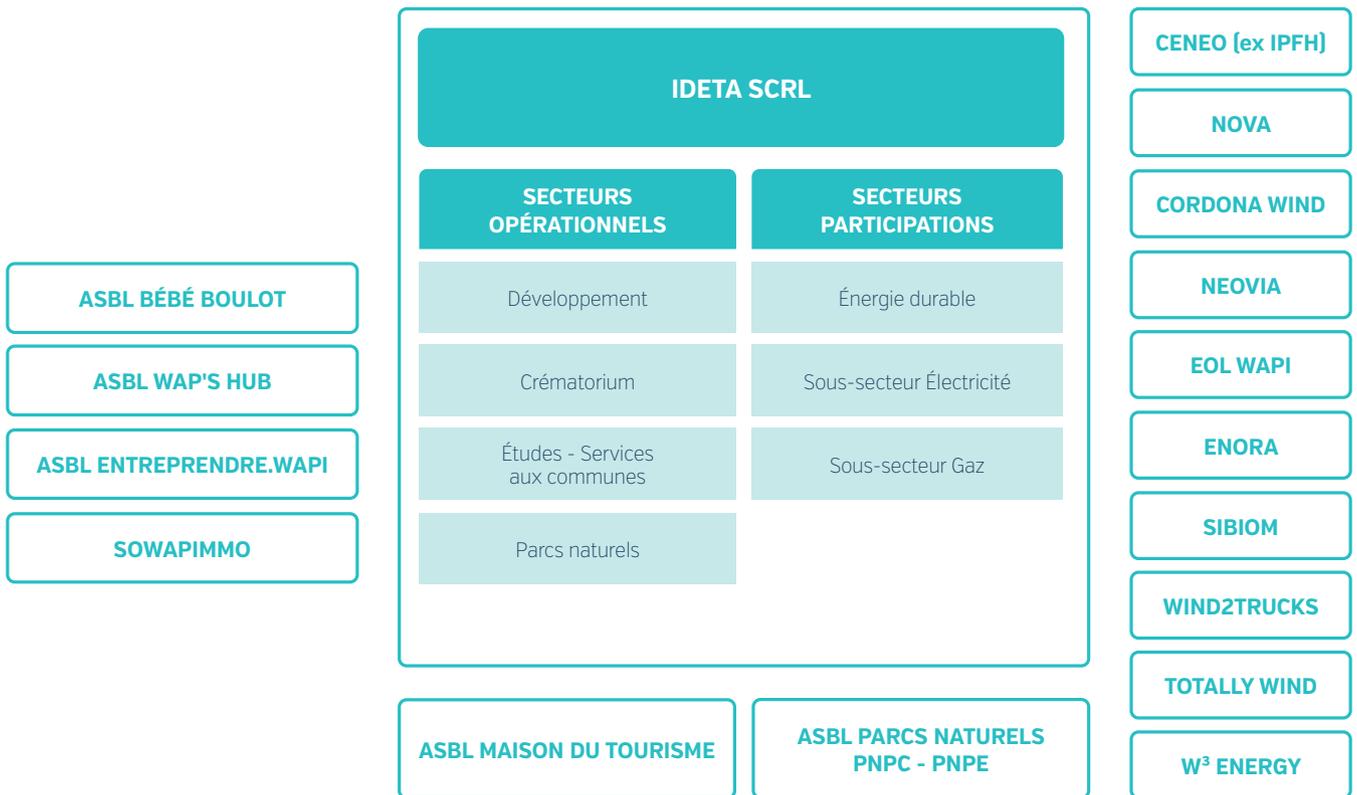
9 Annexes 57





IDETA - Composition par secteurs d'activités







2

Infrastructures d'accueil des entreprises



1. Développement d'infrastructures économiques

1.1. AMÉNAGEMENT DES PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

13 ha | commercialisables en 2023

PAE TOURNAI OUEST 3

Phase 1C: Les travaux de cette partie clôtureront la première phase d'aménagement et permettront la commercialisation de 10,5 ha complémentaires. Le permis d'urbanisme pour la mise en œuvre de la phase 1C a été octroyé en juillet 2023 et l'attribution du marché de travaux avait été décidé par le Conseil d'Administration en juin 2023. L'arrêté de subside nous est parvenu en décembre 2023 ce qui a permis de planifier le démarrage des travaux pour le début de l'année 2024.

Phase 2: La demande de reconnaissance économique de la phase 2 déposée auprès du SPW et reconnue complète le 05 avril 2022 n'a pas encore reçu d'approbation du Ministre.

PAE PONT BLEU - PECQ - ESTAIMPUIS

Ce PAE est mis en œuvre via un marché conjoint IDETA – IEG car il est situé sur les communes de Pecq et Estaimpuis. Au cours de 2023, IDETA et IEG ont pu disposer de la maîtrise foncière complète des terrains et bâtiments. La décision

d'attribution du marché avait été prise en décembre 2022 et l'arrêté de subside qui nous est parvenu en août 2023 a permis de planifier le démarrage. Le chantier subit les mauvaises conditions climatiques de l'automne et de l'hiver. Le rythme des travaux a été ralenti néanmoins ils se poursuivent et devraient être finalisés pour le dernier trimestre 2025. Ce sont 17 ha nets qui pourront être commercialisés dans cette zone très dynamique économiquement.

PAE LA SUCRERIE - FRASNES

Les travaux d'aménagement de cette extension de 2,5 ha nets du PAE de la Sucrerie avaient démarré fin août 2022 et se sont poursuivis au cours de l'année 2023. Ils ont été finalisés en décembre 2023. IDETA a eu l'opportunité d'acquérir une parcelle complémentaire avec une habitation délabrée pour accroître la superficie de cette extension et créer une parcelle complémentaire. Le dossier de démolition ainsi que le permis d'urbanisme ont été réalisés et octroyés en 2023.

1.2. PRÉPARATION DES FUTURS PARCS À L'HORIZON 2025

Malgré l'offre de 75 ha nets de terrain mis en commercialisation au cours de la période de 2020-2022, la Wallonie picarde reste en déficit de terrain à vocation économique.

Le dynamisme économique de la Wallonie et l'analyse de besoins indiquent à ce jour une demande en terrain de 15 à 17 ha nets/an, ce qui conduirait à l'horizon 2040 à un besoin de 255 à 289 ha nets.

Les orientations de développement territorial décidées par la Région wallonne à l'horizon 2030 ne sont pas favorables au déploiement de nouveaux PAE dans des zones non urbanisées. IDETA se voit contrainte d'orienter son développement de terrain à vocation économique vers des friches industrielles

peu nombreuses et de petites tailles et/ou situées en cœur d'habitat en Wallonie picarde. Ces besoins ne pourront assurément pas être comblés par ce biais.

La procédure d'aménagement du territoire a cependant pu aboutir positivement pour le dossier de **LEUZE EUROPE 3**, la notification de l'arrêté du Gouvernement wallon adoptant définitivement la révision du plan de secteur nous est parvenue en août au terme d'une procédure entamée depuis 2016.

Les études préalables de reconnaissance géotechniques et de levé de géomètres ainsi que le dossier d'expropriation et de demande de reconnaissance économique du site ont été entamés en 2023.

SUIVI DES DOSSIERS INITIÉS EN 2021 ET 2022

- ▶ **Bernissart** : Extension du PAE Harchies. Cette implantation était coordonnée avec la réalisation d'un quai de chargement par le SPW Voies hydrauliques. Le dossier de base a été élaboré et déposé auprès du Ministre mais différentes contingences ont conduit le Conseil d'Administration à ne pas poursuivre la procédure.
- ▶ **Antoing** : La procédure de PCAr visant à modifier le plan de secteur pour l'aménagement d'un PAE à Antoing DELTA ZONE est dans l'attente d'un accord avec la SNCB pour l'acquisitions de parcelles. Cependant, à la suite de mouvements de personnel au sein de la SNCB, les négociations ont pu reprendre.
- ▶ **Lessines** : Extension du PAE de Lessines Ouest. La finalisation de la voirie de contournement permet une accessibilité directe du PAE à l'A8 et justifie l'extension du PAE existant. Le dossier de base de demande de révision de plan de secteur est à l'étude et pourrait être soumis aux autorités communales en 2025.
- ▶ **Frasnes-lez-Anvaing** : extension du PAE de la Sucrierie, le dossier de demande de révision de plan de secteur pourra être soumis aux autorités communales en 2025.

1.3. RECONVERSION À TOURNAI DE L'ANCIEN SITE INDUSTRIEL DES ALC

Le site des anciens Ateliers Louis Carton est situé en bordure d'Escaut et s'étend sur 8 ha de terrain et bâtiments industriels désaffectés qui ont été acquis par IDETA fin 2020. C'est le projet emblématique du plan stratégique 2023-2025 qui doit permettre l'émergence du premier PAE dédié à l'économie circulaire en Wallonie picarde. L'année 2023 a été marquée par la recherche de financements et l'élaboration des dossiers pour répondre aux appels à projets européens.

Cette reconversion est reprise dans :

Le portefeuille MC² Mineral Circular Centre inscrit dans l'appel à projet européen « Une transition juste vers la neutralité climatique en Wallonie » dont les bénéficiaires sont le Centre Terre et Pierre (CTP) et IDETA. Les projets d'IDETA consistent :

- ▶ En la création de lieux d'hébergements pour l'ancrage physique de l'écosystème Mineral Circular Centre (MC²). Il s'agira de réhabiliter une partie des anciens halls industriels et de réaliser un centre d'entreprises pour permettre le développement économique dans les domaines orientés vers la circularité minérales et des nouveaux matériaux. L'objectif est de faire bénéficier les entreprises de l'expérience et de la collaboration du CTP déjà présent sur le site au sein d'un écosystème. Le budget qui a été sollicité est de : 20.129.000€.



- ▶ En la création d'un parc d'activités économiques spécialisé dans les domaines orientés vers la circularité des matières minérales. Le budget qui a été sollicité est de 5.885.000€.

Le portefeuille «WAPI Circulaire, infrastructure d'appui au déploiement d'une économie circulaire en Wallonie picarde» dont les bénéficiaires sont IPALLE et IDETA

- ▶ Le projet d'IDETA consiste en la création du lieu d'hébergement de l'Incubateur de l'Economie Circulaire en Wallonie picarde pour permettre aux startups de concevoir, de développer et prototyper des solutions orientées économie circulaire. Ce projet a été sélectionné avec un budget de 2.303.720€

Les études préalables nécessaires pour la constitution des dossiers de permis et d'exécution se sont poursuivies et partiellement finalisées en 2023: études hydrauliques, études et

projet d'assainissement des sols, inventaire amiante, inventaire déchets dangereux,... Des travaux de démolition nécessaires la sécurité et l'assainissement du site ont été réalisés. Les investigations archéologiques débutées en 2022 se sont poursuivies. Le site présente un intérêt archéologique car il fut occupé par une abbaye cistercienne.

Le dossier de demande de reconnaissance économique du site a été déposé au SPW et reconnu complet en octobre 2023.

La mission d'assistance à maîtrise auprès de la Ville de Tournai pour la modification d'affectation au plan de secteur du site des ALC et de la DORCAS s'est poursuivie avec la tenue de la Réunion d'Informations Publique et le dépôt du dossier de base auprès du Ministre.

1.4. REQUALIFICATION DES PARCS D'ACTIVITÉS DE PREMIÈRE GÉNÉRATION

IDETA mène des projets de requalification des PAE de «premières générations» dont les infrastructures sont dégradées et ne sont plus adaptées aux charrois actuels ainsi qu'à la mobilité douce qui est en développement.

Au cours de l'année 2023, deux projets se sont développés:

- ▶ **PAE ORIENTIS 2 à Ghislenghien - requalification de la rue des artisans.**

Ce projet complète les requalifications réalisées précédemment dans le PAE d'ORIENTIS 1 et consiste en la réfection de la voirie, la création de pistes cyclo piétonnes, un relamping de l'éclairage public avec des appareils Leds dimables.

Le lancement de la procédure de marché publique a été approuvée par le Conseil d'Administration de septembre 2023 et les offres ont été reçues en novembre. Le marché sera attribué à un montant de 3.746.022€ TVAC. La demande de subside a été introduite avec les résultats d'adjudication et le chantier devrait démarrer au printemps 2024 si l'arrêté de subsidiation nous est bien parvenu.

- ▶ **PAE TOURNAI OUEST 1 - complément d'aménagement de la liaison cyclo piétonne vers la Chaussée de Lannoy**

Ce deuxième tronçon permet de faire la liaison cyclo piétonne depuis la Chaussée de Lannoy vers la rue du Progrès et d'offrir une meilleure desserte aux transports en commun du TEC.

Bien que la décision d'attribution ait été prise en octobre 2022, le chantier n'a pu démarrer en 2023, l'arrêté de subsidiation n'étant parvenu qu'en février 2024.



2. Commercialisation de terrains industriels

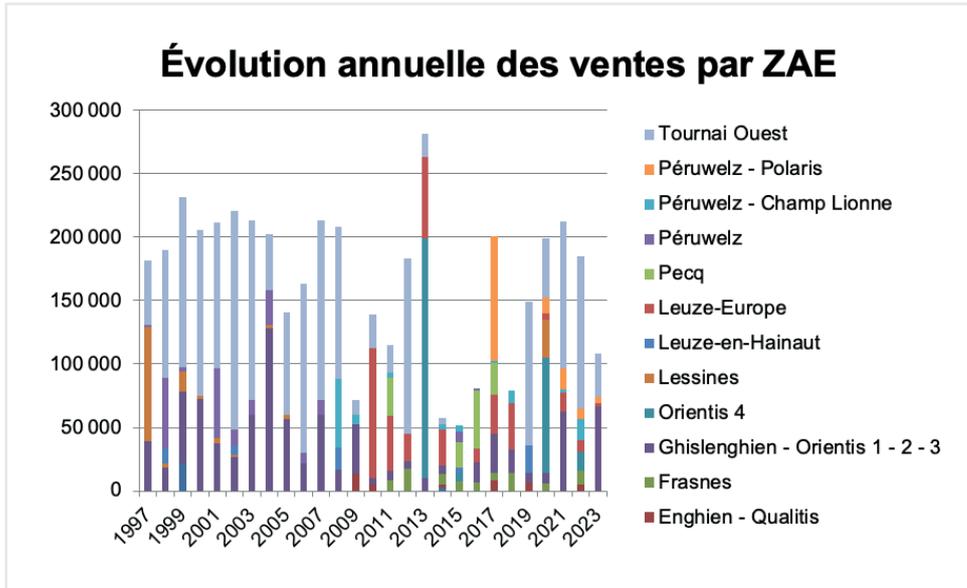
En matière de développement économique, malgré une diminution du nombre de parcelles industrielles vendues au cours de l'exercice 2023, la tendance initiée en termes de dossiers d'implantation au cours de ces dernières années confirme l'intérêt des investisseurs pour l'ensemble de nos parcs d'activités économiques. Notre territoire continue d'être un choix privilégié pour les entreprises souhaitant s'implanter ou se développer.

Cette année 2023 a été également marquée par une vente significative et la réalisation d'un projet d'envergure sur le parc d'activités économiques Orientis 2, en l'occurrence celui de la société ECO-IM (groupe REMITRANS - RT LOGISTICS) sur une parcelle de plus de 5 ha qui permettra d'accueillir une unité logistique opérationnelle de quelques 22.000 m².

IDETA a commercialisé au cours de l'année 2023, près de 11 hectares répartis sur 11 parcelles industrielles distinctes. Ces transactions concernent 9 projets d'implantation spécifiques, générant un chiffre d'affaires total de 7.508.348 euros. Cela indique une diversification des projets et une capacité à attirer différentes entreprises.

| PAE CONCERNÉ | SUPERFICIE PARCELLE EN M ² | EMPLOIS SUR SITE | C.A. EN € |
|---------------------|---------------------------------------|------------------|--------------------|
| Port de Pecq | | | |
| Leuze-Europe 2 | 2.505 | 7 | |
| Lessines | | | |
| Orientis 1 | | | |
| Orientis 2 | 51.391 | 70 | |
| Orientis 3 | 14.880 | 25 | |
| Orientis 4 | | | |
| Frasnes | | | |
| Champ Lionne | 26 | | |
| Polaris | 5.215 | 14 | |
| Qualitis | | | |
| Tournai Ouest 2 - 3 | 34.507 | 114 | |
| Total | 108.524 | 230 | 7.508.348 € |





3. Location d'infrastructures économiques

L'année 2023 a été marquée par un léger tassement des demandes de locations d'infrastructures économiques.

Au total, 90 entreprises sont hébergées dans les halls relais ou centres d'entreprise totalisant 371 emplois, ce qui marque un tassement de - 6,5 % en termes d'emplois hébergés et - 7,2% d'entreprises hébergées (stables sur Qualitis-Enghien, Orientis-Ghislenghien et Alpha-Péruwelz, les baisses proviennent de Carré long-Frasnes, Tournai Centre et Tournai Ouest).

Le taux d'occupation des halls relais s'est également tassé (77,3% contre 92,7% en 2022).

| 2023 | TOURNAI OUEST | TOURNAI CENTRE | FRASNES | PÉRUWELZ | ORIENTIS | QUALITIS | TOTAL |
|------------------------------------|---------------|----------------|---------|----------|----------|----------|------------|
| Nb entreprises hébergées (moyenne) | 16 | 20 | 9 | 9 | 13 | 23 | 90 |
| Nb emplois hébergés (moyenne) | 98 | 62 | 40 | 34 | 70 | 67 | 371 |
| Tx d'occup. moyen - HR | 71% | 88% | 67% | 60% | 93% | 85% | 77% |
| Tx d'occup. moyen - CE | 75% | 69% | 70% | 100% | 43% | 72% | 72% |



3

Accompagnement des entreprises

1. Entreprendre.wapi

Entreprendre.wapi est la coupole d'animation économique de Wallonie picarde. La structure informe, accompagne et valorise les porteurs de projet et les entreprises actives sur son territoire et celles qui souhaitent s'y implanter. Elle dispose d'une équipe compétente et polyvalente de business developers expérimentés qui se forment en continu afin d'être toujours à la pointe. L'équipe s'appuie sur une batterie d'outils et de méthodologies éprouvées pour réaliser ses accompagnements.

Entreprendre.wapi inscrit ses actions dans la droite ligne des objectifs fixés par la Wallonie et l'Europe pour faire de

la Wallonie picarde un territoire, entre autres, plus compétitif, plus intelligent, plus vert.

La Wallonie picarde est une région dynamique qui dispose d'un tissu économique riche de TPE et PME. Le territoire est doté de 2.000 ha de superficie dédiée aux parcs d'activités économiques, compte plus de 350.000 habitants (10% Wallonie) et de presque 9.000 entreprises occupant 107.000 travailleurs. Le tissu économique est composé à 95% de TPE et PME à potentiel de croissance réel.

Dans le cadre de la Stratégie wallonne d'accompagnement au développement et à la croissance des entreprises, Entreprendre.wapi propose un accompagnement de qualité constitué de diagnostics et de suivis autour des 4 axes suivants :

1. L'idéation via la hub créatif
2. La création d'entreprises
3. Le développement et la croissance d'entreprises
4. Le diagnostic abordant l'efficacité énergétique, les gaz fluorés et l'économie circulaire

L'année 2023 marque un tournant dans l'accompagnement des entreprises. Entreprendre.wapi a en effet pleinement basculé dans le nouveau système initié par la SOWALFIN (aujourd'hui Wallonie Entreprendre). Les principales caractéristiques de la **nouvelle programmation** sont les suivantes :

- ▶ La détermination d'un référentiel de l'offre de produits basé sur des catégories et types de produits ;
- ▶ La fixation de normes en termes de contenu et de qualité pour les livrables, via des canevas ;
- ▶ Un contrôle de la qualité des livrables, effectué par un pool d'évaluateurs indépendants et expérimentés ;
- ▶ Le financement au livrable ;
- ▶ Un renforcement des complémentarités avec le secteur privé.

L'accompagnement d'Entreprendre.wapi s'adresse préférentiellement aux entreprises qui présentent un potentiel en termes de création d'emplois, d'économie d'énergie ou de production d'énergie renouvelable, ou encore aux entreprises présentant un caractère innovant.

Entreprendre.wapi développe des complémentarités entre les portefeuilles/projets. Ainsi, à titre illustratif, des start-ups ayant franchi le cap des 3 années d'existence et initialement accompagnées par les spécialistes en création poursuivent leur accompagnement avec l'équipe développement/croissance.

Une entreprise ayant fait l'objet d'un diagnostic bas carbone poursuit son accompagnement en abordant les autres piliers avec l'équipe développement/croissance. Une entreprise souhaitant réaliser un prototype d'un nouveau produit est orientée vers le hub créatif.



Ci-dessous les résultats pour l'année 2023 pour chacun des 4 axes :

| | CONVENTIONS SIGNÉES | CONVENTIONS DIAGNOSTICS | CONVENTIONS DE SUIVIS | LIVRABLES FINALISÉS | LIVRABLES DIAGNOSTICS | LIVRABLES SUIVIS |
|----------------------|---------------------|-------------------------|-----------------------|---------------------|-----------------------|------------------|
| Idéation | 53 | 38 collectifs | 15 indiv | 52 | 38 collectifs | 14 indiv |
| Création | 76 | 50 | 26 | 28 | 23 | 5 |
| Développement | 57 | 47 | 10 | 31 | 30 | 1 |
| Bas-carbone | 20 | 19 | 1 | 18 | 18 | 0 |

Ces résultats en deçà des objectifs s'expliquent en partie par le passage vers le nouveau modèle basé sur un référentiel de produits, la fixation de normes et termes de qualité et de complétude et le contrôle de qualité des livrables.

COMMUNICATION

De nombreuses publications ont été réalisées sur les réseaux sociaux afin de promouvoir les événements organisés par Entreprendre.wapi tels que le concours d'innovation Wap'Innov, les parcours d'accompagnement en création, les ateliers numériques, les projets liés au partenariat « Un pont sur l'Atlantique » avec son partenaire québécois (MRC Memphrémagog), l'animation du campus numérique, etc.

Pour anticiper sur les perspectives à venir, Entreprendre.wapi se concentre sur le renforcement de sa communication, notamment en ce qui concerne son incubateur numérique et son campus numérique. Dans cette optique, des capsules vidéo promotionnelles sont en cours de préparation.





2. Wap's hub

Le Wap's hub permet d'accompagner, conseiller et orienter toute personne souhaitant lancer un projet entrepreneurial. Sa mission se déploie entre 5 axes sur le territoire de la Wallonie picarde.

INSPIRER

Cette année, deux soirées "Sans-titre" ont eu lieu et deux "Forum de projets" ont également pris place.

TRANSFÉRER

Au cours de l'année 2023, le Hub Créatif a proposé **9 ateliers** dit "Boite à outils" abordant des thématiques pouvant outiller les porteurs de projet et les jeunes entrepreneurs dans le développement de leur activité. Au niveau du FabLab, 7 workshops ont eu lieu.

ENTRAÎNER

En 2023, 5 parcours d'accompagnement « Transformez votre idée en projet », destinés aux porteurs d'idées et se déroulant sur 5 semaines (1 jour/semaine) ont eu lieu.

PROTOTYPER

Dans le but d'une amélioration continue des services proposés par le FabLab, celui-ci a changé d'identité pendant l'été 2023. En effet, d'une part le fablab a pris place, au cours du mois de juillet, dans un hall relais situé au sein de Technicité et d'autre part celui-ci se prénomme désormais le "TechHall". Ce nouvel emplacement et nom reflètent notre volonté de créer une image plus axée sur la technologie et l'innovation, permettant ainsi d'attirer des entrepreneurs, des startups et des entreprises intéressés par des activités à forte valeur ajoutée.

HÉBERGER

Il a été proposé à tous les participants aux parcours « Transformez votre idée en projet » du Wap's Hub de bénéficier de la gratuité du coworking lors de la durée des accompagnements collectifs.

ORIENTER

Le Wap's Hub rencontre également des porteurs de projet et entreprises de la région et les oriente, en fonction de leur état d'avancement, vers le bon acteur sur le territoire (CEEI, SAACE, accompagnateurs, centre de recherche, autres entreprises, ...).

3. Projets INTERREG

« VIVONS LOWTECH LEVEN »

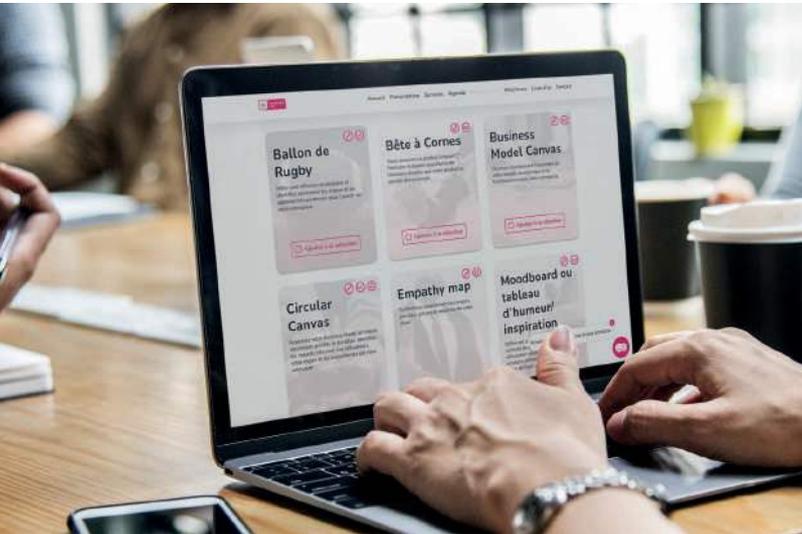
Le projet « Vivons Lowtech Leven » vise la transformation significative dans notre manière de vivre et de travailler par les lowtechs. Le projet réunit différents partenaires franco-wallons issus du monde académique, bailleurs sociaux, développement économique et institutionnels: Pôle Écoconstruction – IDETA – IPALLE – Ville de Roubaix – Vilogia – Agglomération Maubeuge Val de Sambre – Ecole Centrale de Lille – Sciences Po Lille – UCLouvain.

Le projet « Vivons Lowtech Leven » rassemble nos territoires transfrontaliers contre l'urgence du réchauffement climatique et de la raréfaction des ressources, directement liés à notre façon d'occuper nos espaces de vie et de travail. Partant du constat que les hautes technologies, seules, ne suffiront pas à résoudre les problèmes liés à la crise écologique, les lowtechs apparaissent comme une approche complémentaire. Ce projet vise à renforcer la résilience et l'adaptation des territoires face aux risques liés au changement climatique, de promouvoir l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques de

catastrophes et la résilience, en tenant compte des approches fondées sur les écosystèmes.

En effet, le projet « Vivons Lowtech Leven » proposera aux acteurs du territoire transfrontalier:

- ▶ **Un inventaire des possibilités lowtechs** (identification des acteurs, des solutions, des lieux, des ressources locales et des formations disponibles).
- ▶ **Des événements de sensibilisation et des formations pour créer une culture commune** sur la base de ces mêmes-connaissances. Ceux-ci pourront prendre place au sein d'espaces dédiés (Lowtech Lab, expositions spécifiques) ;
- ▶ **Des projets pilotes pour mettre à l'épreuve les solutions identifiées.** Toutes ces actions aboutiront à la production de livrables, comme un panorama de la dynamique lowtech franco-wallonne, un catalogue des solutions lowtechs et un retour d'expérience pour favoriser la reproductibilité et la pérennisation du travail engagé.



OPEN BADGES FOR IT

Le numérique est un outil essentiel pour le développement économique de la Flandre, des Hauts-de-France et de la Wallonie. Les stratégies de spécialisation de ces régions en attestent. Pourtant, les talents manquent. Ainsi, les métiers liés à l'IT figurent en bonne place sur les listes des métiers de Pôle Emploi, FOREM et VDAB.

Une étude stratégique de la filière des industries du numérique financée par la Région des Hauts-de-France, la Métropole Européenne de Lille et la Banque des Territoires, a été menée en 2022 par EY Consulting sous le pilotage d'EuraTechnologies. L'étude a permis de cartographier la filière numérique régionale et d'identifier les besoins des entreprises de la filière des industries numériques, notamment en termes d'emploi et de compétences. Plus de 1200 emplois numériques ont été créés sur un an en Hauts-de-France. Pour autant, 72% des entreprises interrogées

rencontrent des difficultés de recrutement, en particulier pour 3 métiers en tension : développement informatique, sécurité informatique et vente de produits informatiques. Pour répondre aux besoins numériques, la région Hauts-de-France peut s'appuyer sur une offre importante de formations (80 diplômes dans le domaine de l'informatique dans les établissements publics de l'Enseignement supérieur, 69 formations labellisées Grande École du Numérique...), mais pour lesquelles il est nécessaire d'assurer l'adéquation avec les besoins des entreprises.

Le besoin en compétences numériques a également été souligné en Belgique. Ainsi, Agoria, la fédération du secteur technologique en Belgique, a estimé que la pénurie d'emploi dans le secteur IT en Belgique a atteint les 16.000 postes en 2018 et pourrait atteindre les 30.000 postes vacants d'ici 2030. La Région Wallonne a ainsi également un plan spécifique à cette fin : UpSkills Wallonia. L'objectif est de favoriser la formation aux compétences numériques pour répondre aux besoins des entreprises.

Créé il y a peine dix ans, les Open Badges sont en plein développement et ont déjà été adoptés par des entreprises comme IBM. Ils peuvent être utilisés pour favoriser la coopération et l'échange de bonnes pratiques entre les entreprises et les universités des différentes régions transfrontalières, ce qui peut contribuer au développement économique et à l'innovation dans ces régions.

Le projet vise donc à mettre en place et à promouvoir au niveau transfrontalier un système de reconnaissance par Open Badges pour répondre dans une certaine mesure au manque d'identification des profils IT qui sont jugés en pénurie.

Assurer le succès et la pérennité d'un dispositif d'Open Badges nécessite un travail de fond avec une variété d'acteurs. L'adoption

de ce système nécessite à la fois une étude fine des besoins des différents acteurs et un travail d'ingénierie pédagogique.

Le projet Open Badges for IT est la rencontre de trois sphères : le monde académique, le secteur de la formation et les acteurs au soutien des entreprises. Chaque partenaire, selon ses spécificités, contribuera à l'implémentation de ce système d'Open Badges transfrontalier. Les aspects «recherche» du projet seront menés conjointement par l'ULille et l'UMons. L'ULille coordonnera la création du design d'implémentation des Open Badges, tandis que l'UMons veillera à la qualité du projet et la pérennisation du projet. Le monde de l'entreprise fera l'objet d'une attention particulière grâce au travail conjoint d'acteurs au soutien des entreprises de part et d'autre de la frontière franco-belge : EuraTechnologies, CITC et IDETA. Les organismes de formation que sont le CITC, l'Eurometropolitan e-Campus et Technocité testeront en leur sein les Open Badges pour leurs bénéficiaires.

La communication sera gérée en binôme par IDETA et Euratechnologies, tandis que la coordination générale sera à charge de l'Ee-Campus. Le projet vise l'ensemble des adultes pouvant être formés qu'ils soient en formation initiale, en entreprise (publique ou privée), demandeurs d'emplois ou porteurs de projets (tel que les start-ups). Open Badges for IT est le premier projet de promotion de badges pensé dans une perspective transfrontalière. Ainsi la mobilité des travailleurs pourra être renforcée et les entreprises pourront recruter plus facilement les profils rares que sont les travailleurs IT. Le projet contribuera à créer une véritable communauté transfrontalière autour des compétences IT.

4. Campus Numérique



Le Campus Numérique, au cœur de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, rassemble les projets d'accompagnement, de formation, de recherche et d'investissement de Wallonie picarde dans ce domaine.

L'objectif est de stimuler et impulser les initiatives digitales de la région.

Les partenaires du Campus numérique sont respectivement:

- ▶ Entreprendre.wapi, pour l'accompagnement d'entreprise et son incubateur numérique
- ▶ L'Eurometropolitan E-campus, pour la formation
- ▶ HEPH Condorcet, pour l'enseignement supérieur
- ▶ Le Forem,
- ▶ L'intercommunale IDETA, pour le soutien aux entreprises et l'hébergement
- ▶ Wapinvest, l'invest local de Wallonie picarde
- ▶ Le centre de recherche et d'innovation technologique Multitel

Le Campus numérique permet de favoriser l'innovation en développant l'écosystème numérique de la Wallonie picarde.

Le Campus numérique est régulièrement promu dans la communication générale d'Entreprendre.wapi. L'objectif est de constituer une communauté dans le secteur du numérique afin de faire vivre l'écosystème et créer des synergies entre les différents acteurs. En 2023, Entreprendre.wapi a communiqué sur diverses actualités liées au Campus numérique ; quelques exemples ci-dessous :



Mardi 21/03 à 8h

Incubateur numérique

Rue du Progrès 24, 7503 Tournai

Définir sa stratégie digitale dans l'écosystème web

par Jean-Christophe Van Achter, Directeur de Webdigit





4

Transition énergétique

1. Développement d'énergies renouvelables

Les projets liés au développement et à la promotion des énergies renouvelables et propres ont été poursuivis en 2023 et ce, tant via IDETA que ses filiales, ou via CENEO dans le cadre de partenariats à dimension wallonne.

En 2023, les éléments les plus significatifs à relever sont la consolidation finale du partenariat éolien Eol'Wapi avec Luminus et Ipalle; la constitution d'une société de projet éolien avec le Groupe TOTAL, l'appel à projets du Fonds de Transition Juste visant le déploiement d'unités de biométhanisation locales notamment à Tournai et Péruwelz ; la poursuite du développement photovoltaïque sur les bâtiments communaux via Neovia et la conceptualisation des communautés d'énergie suite à l'adoption de l'arrêté du Gouvernement wallon en mars.

Les partenariats conclus par IDETA avec des acteurs industriels ou territoriaux permettent d'amplifier les possibilités de développement en matière de transition énergétique tout en visant des objectifs d'efficacité et d'efficience, au bénéfice du territoire. La stratégie visant à favoriser le mixte énergétique (éolien, solaire, biomasse) se concrétise par les projets et actions suivants menés en 2023:

ÉOLIEN

- ▶ La SA Eol'Wapi a absorbé la SA e-Nosvents au 01/07/2023. La participation d'Ideta dans le partenariat consolidé avec Luminus et Ipalle est de 24.5%. Cette seconde phase de regroupement des parcs éoliens situés en Wallonie picarde a permis d'aboutir à la détention d'un actif de 34 éoliennes à fin 2023:
 - Exploitation du parc éolien de Tournai Ouest
8 machines de 2,2 MW ;
 - Exploitation du parc éolien d'Estaimpuis
5 éoliennes de 2,2 MW ;
 - Exploitation du parc éolien de Tourpes
3 éoliennes de 3,25 MW ;
 - Exploitation du parc éolien de Leuze (Wind Farm) - 9 machines de 2.2 MW ;
 - Exploitation du parc éolien de Moulins St Roch à Péruwelz - 4 machines de 2 MW ;
 - Exploitation du parc éolien Polaris à Péruwelz
2 machines de 2,35 MW ;
 - Exploitation d'une éolienne à Gibecq
2.35 MW ;
 - Construction et mise en exploitation d'une éolienne à Tournai Ouest2, aux abords de l'aire autoroutière de Froyennes
1 machine de 3.6 MW ;
 - Construction d'une éolienne à Gaurain, en ligne directe avec le site de la SWDE
1 éolienne de 2.2 MW
(mise en service 1^{er} trimestre 2024).
- ▶ La SA Eol'WaPi a également poursuivi ses activités de développement éolien:
 - Une demande de permis pour une éolienne de 4,2MW en extension du parc éolien de Tourpes ;
 - Une demande de permis pour 2 éoliennes de 4,2MW à Lessines, en lien avec un industriel, a été introduite fin 2023.
- ▶ La société Wind2Trucks, partenariat avec l'entreprise Fockede Transport et Luminus, exploite 2 éoliennes établies dans le PAE de Leuze Europe (2 x 2 MW). La participation d'Ideta est de 24,99%. L'objectif vise à créer un nouveau vecteur couplant le transport routier à la production d'hydrogène vert au départ d'énergie éolienne et photovoltaïque sur le parc de Leuze.
- ▶ La société Western Wallonia Wind & Energy (W³ Energy), constituée en 2022 avec Perpetum Energy Holding et Ceneo (participation Ideta 10%) a pour objectif le développement de projets d'énergie renouvelable en lien direct avec des sites industriels issus de l'industrie extractive et de l'industrie chimique, principalement dans le Hainaut. Dans ce cadre, des négociations ont été initiées avec différentes industries pour envisager un déploiement éolien sur leur site. Ces négociations ont permis d'aboutir à l'élaboration d'une demande de permis pour un projet de 2 éoliennes (8,5 à 12 MW) sur les communes de Soignies et Braine-le-Comte en lien avec un carrier.

- ▶ La société **Totally Wind SA** a été créée en mai 2023 avec **TotalEnergies Power & Gas Belgium** suite aux appels à projets lancés par les communes de **Tellin** et de **Nassogne** pour l'implantation de mâts éoliens, et remportés par le consortium **Ideta-Total**. Le développement de ces 2 projets a été initié :
 - Un projet de 6 machines pour une puissance installée de 30 MW est envisagé sur la commune de **Nassogne** ;
 - Un projet de maximum 8 machines, pour une puissance installée de 40 MW, est envisagé sur la commune de **Tellin**. Ce projet serait développé en collaboration avec la société **STORM**.
- ▶ Participation au sein des sociétés **Wind4Wallonia** (partenariat entre **Engie** et sept intercommunales wallonnes) via le Secteur VII de **CENEO** - participation indirecte d'**Ideta** de 7% dans **W4W** et 7.6% dans **W4W2** et 3). Ces sociétés exploitent un total de 21 mâts représentant une puissance de plus de 60MW :
 - Deux parcs mis en service en 2016: **Sterpenich** (3 machines de 2MW) et **Dour extension Nord** (2 éoliennes de 2,35 MW) ;
 - Deux parcs en service en 2018: **Modave** (4 machines de 3,2 MW) et **Leuze-Europe** (1 éolienne de 2 MW) ;
 - Deux parcs mis en service en 2019: **Ecaussinnes** (3 machines de 3,2 MW) et **Soignies** (2 machines de 2 MW) ;
 - Deux parcs mis en service en 2021 à **Tinlot** (Province de Liège) – deux turbines de 3,45MW - et à **Dhuy** (Province de Namur) - 4 éoliennes de 3,6 MW chacune.

Ces sociétés ont également initié la construction de 2 éoliennes à **Seneffe** et d'une éolienne à **Frameries**.

- ▶ Participation au sein d'**ActiVent Wallonie** (partenariat entre **Luminus** et cinq intercommunales wallonnes) via le Secteur VII de **CENEO** -participation indirecte d'**Ideta** de 8%. La structure exploite sept projets, avec un total de 9 éoliennes ou encore 25 MW :
 - Exploitation de deux parcs éoliens - 1 éolienne au **Roeulx** et deux éoliennes dans le périmètre du **PAE Orientis** à **Ghislenghien** ;
 - Exploitation de trois éoliennes en milieu industriel, une sur le site **H&M** à **Ghlin**, une sur le site **AGC** à **Seneffe** et une sur le site **Cosucra** à **Pecq** ;
 - Exploitation d'une éolienne sur le site **JTEK** à **Strépy-Braquegnies** ;
 - Exploitation de 2 éoliennes à **Frameries**.

Deux projets supplémentaires sont en développement sur les entités de **Fleurus** et **Baudour** pour un total de 9 mâts.

- ▶ Suivi de l'exploitation du parc éolien de **Molenbaix**, développé par **Eneco** en partenariat avec la coopérative **CLEF** (5 machines) au travers de la société **Cordona Wind**. La participation d'**Ideta** dans ce partenariat est de 25%.

En termes consolidés, au 31 décembre 2023, la participation d'**IDETA** englobait **70 éoliennes**, pour une puissance installée équivalente pour **IDETA** de 30 MW, représentant la consommation de plus de **21.000 ménages**.



PHOTOVOLTAÏQUE

IDETA mise sur une stratégie diversifiée pour atteindre l'objectif de 15 MWc de photovoltaïque installé sur son territoire à l'horizon 2025, en mobilisant les toitures disponibles, les terrains peu ou sous-exploités et en mobilisant le potentiel agricole.

NEOVIA ET TIERS-INVESTISSEURS

La coopérative **Neovia** constituée en 2021 entre **Ceneo** et les 3 ADT hennuyères a pour objectif le déploiement d'installations photovoltaïques sur les bâtiments publics du territoire. **Ideta** a poursuivi son action dans le partenariat. Pour le territoire de nos communes, 30 installations sont contractualisées avec un potentiel de production de 1750 kW. **Ideta** a également proposé le déploiement d'installations en mode tiers-investisseur à 2 Zones de police du territoire.

W³ ENERGY

Ideta a participé au développement des projets photovoltaïques suivants via la société **W³ Energy** :

- ▶ Projet de 1.5 MWc, en lien avec un industriel à **Péruwelz** ;
- ▶ Projet de 13 MWc à **Farciennes**.

AGRIVOLTAÏSME

Un partenariat a été conclu entre CENEO et la société EtherEnergy en 2023 afin de développer et exploiter des projets d'agrivoltaïsme dans le Hainaut. Des études ont été initiées en 2023 pour un projet pilote de 8.5 MWc.

GAZ CARBURANT – CNG-LNG-H₂

CNG

Le réseau ENORA compte 21 stations dont 16 en Wallonie et 4 sont dotées de pistolets NGV2 favorisant le remplissage à haut débit pour les poids lourds.

La station Trucks sise dans le PAE de Tournai Ouets3 a été mise en service en juin 2023, de même que le parking sécurisé pour poids lourds. La commercialisation des 34 places de stationnement est gérée au travers de 2 plateformes en ligne promotionnant les aires de repos pour chauffeurs.

L'ambition d'ENORA reste de soutenir le développement du CNG en Wallonie, avec un focus plus particulier sur le transport lourd. En 2023, les ventes d'ENORA ont progressé de 27% par rapport à 2022. La société enregistre un bénéfice de plus de 900 k€ après avoir pu sécuriser ses approvisionnements en gaz à des prix d'avant crise.

LNG

A côté du CNG, le LNG apporte une solution pertinente aux besoins du transport lourd et/ou de longue distance. Ideta a obtenu un permis pour une station LNG sur Tournai-Ouest en 2020. Vu le contexte défavorable, la décision

d'investissement a été postposée. L'investissement sera porté par un opérateur privé, sans implication d'IDETA. En 2023, les travaux d'aménagement préparatoires ont été réalisés parallèlement aux aménagements du parking poids lourds, l'opérateur ayant confirmé l'achat du terrain pour l'installation de la station multi carburants.

H₂ CARBURANT

Le projet de production et distribution d'hydrogène destiné au transport de la société Wind2Trucks, partenariat entre IDETA, l'entreprise Fockedeys Transports et Luminus, sur le parc de Leuze a été retenu par le Gouvernement wallon comme un des quatre projets pilote soutenu par la Région en 2021, mais reste dans l'attente de l'arrêté de subvention pour une mise en œuvre sur la période 2024-2027.

BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

IDETA a été mandatée par la Région wallonne pour aider à identifier les emplacements potentiels pour l'installation de bornes électriques dans le cadre du plan de relance du Gouvernement wallon. Ce travail a permis d'identifier 135 points de recharges en Wallonie picarde pour une mise en place sur la période 2025-2028.

21 stations
CNG
implantées

|

27%
augmentation des ventes
ENORA



COMMUNAUTÉS LOCALES D'ÉNERGIE (CER)

PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

IDETA participe activement aux travaux techniques et réglementaires liés à la mise place d'une communauté locale d'énergie visant à l'autoconsommation collective de l'électricité verte produite localement au travers du réseau public.

Dans la continuité des projets e-cloud et ZELDA, IDETA en partenariat avec les autres Agences de Développement Territorial, a introduit une demande de soutien complémentaire auprès de la Wallonie afin de pouvoir poursuivre les démarches (notamment en vue d'y inclure les PME et TPE) et d'envisager la généralisation du concept dans de nombreux PAE wallons. Le projet, dit «ZELDA³» - et dont les équipes d'IDETA assurent la coordination technique à l'échelle de la Wallonie – vise à organiser des opérations de partage d'énergie dans 30 PAE wallons, dont 5 sur le territoire IDETA.

Dans l'attente de ce nouveau projet, les équipes d'IDETA, avec le soutien appréciable des agents d'Entreprendre.wapi compétents en la matière, ont poursuivi en 2023, malgré un contexte très défavorable à la co-construction vu l'absence de cadre réglementaire, la mise en place de potentielles CER sur les PAE de Polaris, Leuze-Europe et Ath-Primevère. Au total, ce sont environ 40 entreprises qui sont impliquées dans la démarche visant à mettre en place un véritable circuit court de l'électricité verte. :

Le projet HOSPIGREEN a fonctionné positivement en 2023, sur la base d'une dérogation octroyée à IDETA par le régulateur (CWAPE) permettant aux participants (CHWAPI, CRP Marronniers, CPAS de Tournai et IDETA) à la fois de voir leurs besoins électriques couverts à plus de 29% par de l'éolien

local (parc situé à Tournai Ouest) et obtenir une réduction globale de ~16 €/MWh consommé. L'année 2023 a vu la phase 2 du projet se dérouler en intégrant deux PME de Tournai-Ouest et deux sites publics supplémentaires (une maison de repos du CPAS et un site du CRP) afin d'optimiser l'opération de partage d'énergie au départ d'une des éoliennes d'E-NosVents.

IDETA participe également à 2 projets fédéraux de recherche dans le domaine du partage d'énergie et soutenus par les fonds de transition énergétique : ECOFLEX, depuis fin 2022, et REINVENT, depuis fin 2023.

CŒURS DE VILLAGE ET DE QUARTIER

Initié en 2019, en partenariat avec huit communes de Wallonie picarde, le projet COLECO, a connu en 2023 de belles avancées. A ce jour, la démarche en Wallonie picarde implique environ 150 ménages et petits commerces. Les quartiers ont été définitivement validés avec les communes ainsi que toutes les installations photovoltaïques qui produiront de l'électricité pour les futures communautés d'énergie COLECO.

IDETA poursuit le travail de promotion des outils numériques développés dans le cadre de l'appel à projets «territoire intelligent». Ainsi, Thémis, l'outil d'aide à la décision et au dimensionnement des communautés d'énergie, a été mis à disposition de 15 nouvelles communes à travers le Hainaut. Solaris, la plateforme de visualisation des productions et consommations, s'est inscrit dans de nombreux nouveaux bâtiments communaux, notamment via le programme Ecol'Logique.



BIOMASSE

FOND DE TRANSITION JUSTE (FTJ)

Dans le cadre de l'appel à projet FTJ, IDETA a introduit, en septembre 2023, deux dossiers pour le développement d'unité de biométhanisation dans l'arrondissement de Tournai, seul éligible dans le cadre du FTJ.

Ces deux projets sont localisés sur le site de la briqueterie de Ploegsteert à Barry (Tournai) et sur le PAE Polaris à Péruwelz. Le premier projet vise à alimenter en biogaz les fours de la briqueterie, en étroite collaboration avec l'entreprise. Le second vise, au travers d'une CER gazeuse, à fournir du biométhane, via une injection dans le réseau de distribution ORES, aux entreprises locales situées sur les PAE de Péruwelz.

Dans les deux cas, les biométhaniseurs seront alimentés par de la biomasse, principalement des effluents d'élevage fournis par des agriculteurs locaux (avec lesquels des réunions préparatoires ont déjà eu lieu) et des sous-produits des industries agroalimentaires locales. Ces projets permettront chacun de valoriser +/- 25000 tonnes de matière organique et une production de 10 à 12 Gwh par projet.

HYDROLIEN – HYDROÉLECTRICITÉ

Participation au projet «EnFait», sélectionné dans le cadre du programme européen Horizon2020. Il s'agit d'un projet pilote – leader à l'échelle européenne – de mise en phase industrielle d'un réseau d'hydroliennes (étude socio-économique, stratégie de développement local, développement d'une technologie innovante, etc.). Le projet a été clôturé en 2023.

Participation au dépôt du projet européen «Element» (Effective Lifetime Extension in the Marine Environment for Tidal Energy), impliquant onze partenaires de quatre pays européens (Royaume Uni, France, Norvège et Wallonie), principalement pour le volet d'étude des impacts socioéconomiques du déploiement des projets renouvelables. Le projet a été clôturé en 2023.

PRESTATION DE SERVICES D'ÉTUDE DE PRÉFAISABILITÉ

IDEA a été mandatée par CENEO pour réaliser plusieurs études de faisabilité pour des projets de biométhanisation : un projet un lien avec un industriel à Chimay et un projet initié par la commune de Dour.

Poursuite des études de projet pour la construction d'une centrale de biométhanisation à Leuze-en-Hainaut avec injection du biométhane produit dans le réseau de distribution dans le cadre du permis unique délivré par la Wallonie à SIBIOM, partenariat avec CENEO et Storengy et le Groupe Dufour. Les études réalisées en 2023 ont pour objectif d'optimiser le traitement du digestat. La réorientation des approvisionnements vers l'agro-industrie a réduit fortement le lien entre SIBIOM et les agriculteurs. Ce lien étant indispensable pour valoriser le digestat comme fertilisant. Les objectifs en matière de retour sur investissement ne sont pas atteints à ce stade ce qui empêche la mise en œuvre du projet.



2. Coordination supracommunale POLLEC



En tant que coordinateur supracommunal de la Convention des Maires, nous avons poursuivi nos démarches visant l'élaboration par les communes signataires de Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC) pour faire de la Wallonie picarde un territoire à énergie positive à l'horizon 2050.

En 2023, IDETA a d'ailleurs soumis une nouvelle candidature à l'appel POLLEC 22 pour continuer sa fonction de coordinateur supracommunal. L'intercommunal continue de soutenir la dynamique de la politique locale pour l'énergie et le climat sur son territoire via l'organisation de groupes de travail.

Le besoin identifié via ces groupes de travail pour un support de communication commun à la Wapi a donné naissance au projet de calendrier énergie auquel 14 communes ont adhéré. Ce travail coordonné par IDETA est aussi le fruit d'une collaboration entre les coordinateurs POLLEC et les plans de cohésion sociale des communes participantes.

IDETA a également continué le projet «Ecol'Logique wapi», programme dont l'objectif est la réduction de l'empreinte carbone de 18 écoles en Wallonie picarde via la sensibilisation et la mise en place d'actions concrètes par les élèves.

3. Wallonie picarde: territoire intelligent et durable

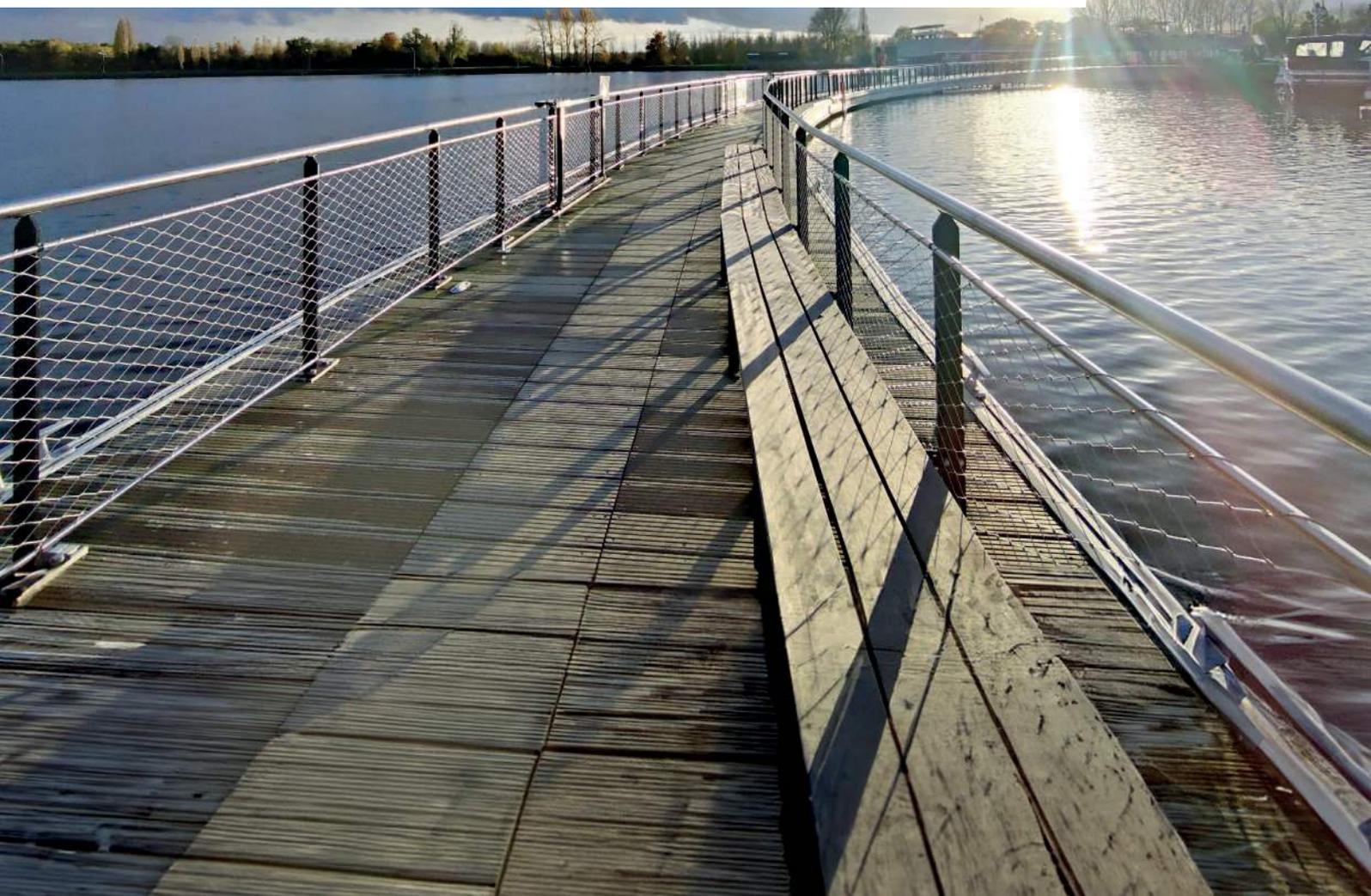


En tant que référent opérationnel Smart Region missionné par la région wallonne, IDETA a sensibilisé les communes sur la thématique, a informé les communes de l'appel à projet Smart Region et a promu l'outil THEMIS sur le territoire pour aider la mise en étude de communauté d'énergies.



5

Aménagement du territoire & Architecture



Les actions menées durant l'année 2023 s'inscrivent dans la continuité de celles engagées l'année précédente ainsi que dans un cadre stratégique de développement territorial cohérent qui anticipe les besoins des filières émergentes.

L'aménagement et le développement territorial sont des matières qui nécessitent de dégager des visions à long terme avec un phasage dans lequel les investissements génèrent les conditions d'un cercle vertueux. Le retour sur les investissements publics et privés ne sera réel que s'il est pensé en termes de valeur ajoutée et de fonctions à développer. Le critère esthétisant ne doit pas être le seul choix qui oriente la décision. Enfin, l'innovation doit être au cœur des préoccupations. Un territoire qui n'innove pas est un territoire qui se meurt.

Les axes de réflexion s'appuient ainsi sur les thématiques et tendances suivantes :

THÉMATIQUES

- ▶ La trame verte et bleue, notamment la valorisation de la vallée de l'Escaut et de la vallée de la Dendre ainsi que la réappropriation de la voie d'eau comme espace de vie et d'ambiance, la valorisation des plans d'eau, la relation des Parcs naturels avec leurs territoires voisins, etc. ;
- ▶ La mobilité, l'intégration des contraintes et atouts du territoire dans les projets d'aménagement ;
- ▶ Les parcs d'activités économiques durables nouvelle génération et leur connexion avec les espaces urbains et ruraux ;
- ▶ Les zones de loisirs à caractère économique ;
- ▶ Les noyaux d'habitat et les ZAAC ;
- ▶ Le développement rural, à travers notamment les programmes communaux de développement rural (PCDR) ;
- ▶ La valorisation du patrimoine et son inscription dans les usages et fonctions contemporaines
- ▶ Un urbanisme et une architecture durable, innovant, anticipatif des usages de demain, hybride dans ses fonctions, ambitieux et respectueux de son environnement et des enjeux climatiques et économiques ;
- ▶ Les master-plans pour mettre en cohérence les projets dans une vision à long terme ;
- ▶ Les schémas de développement commerciaux pour élaborer une stratégie mutualisée sur base des analyses de marché et de la structure des 5 villes ;
- ▶ Le développement de filières économiques touristiques : notamment l'itinérance douce et active, la découverte paysagère et patrimoniale d'un territoire, l'évolution vers un tourisme de séjours, le renforcement de pôles d'attractivité ;
- ▶ La mutation de l'économie traditionnelle vers l'économie du service et de l'expérience, replacer le client et son parcours au cœur de la réflexion pour lui faire vivre des expériences ;
- ▶ Le marketing territorial et touristique à destination des entreprises, des habitants, des clientèles touristiques individuelles, en famille, en groupes adultes et scolaires.

GRANDES TENDANCES D'AMÉNAGEMENT

- ▶ Inscription dans la 3^{ème} révolution industrielle : énergies renouvelables, bâtiments, stockage, réseaux électriques intelligents, transports, intelligence artificielle et territoire digital ;
- ▶ Vers des villes et territoires « Smart » : connectés, intelligents et durables ;
- ▶ Densification urbaine (notion de réemploi), recentrage des fonctions (commerce, MICE, entreprises, ...) ;
- ▶ Une concentration de la population vers les villes et leurs services : enjeux de la dépendance et de la silver economy ;
- ▶ Créer du liant entre les fonctions, entre les espaces : transdisciplinarité, fluidité, mixité, agilité, place making ;
- ▶ Favoriser le développement et les modèles économiques de circuits courts : commerce et alimentation ;
- ▶ Vers une architecture simple, durable, fonctionnelle, intégrée, reflet d'un mode de vie et des nouveaux usages et à l'inverse vers l'émergence de sites et de bâtiments totémiques, reflets d'un mode d'expression artistique, porteurs de sens, d'une identité et d'une ambition ;
- ▶ Le ré-enchantement des villes et le savoir-vivre ensemble : favoriser les déplacements doux, réappropriation de l'espace, sécurisation, attractivité ;
- ▶ L'hybridation des concepts pour créer non plus des équipements mono-fonction mais des lieux de vie dans et autour d'équipements et d'espaces multifonctions, modulables et à usages multiples.

Les stratégies et les projets sont élaborés et étudiés pour être mis en œuvre au plus tôt en intégrant toutefois les procédures techniques, administratives et décisionnelles qu'il convient d'inscrire dans des plannings réalistes de mise en œuvre.

Sur base des objectifs définis dans le Plan stratégique 2023-2025, le bilan des actions est le suivant :

1. DÉVELOPPEMENT D'UNE GAMME DE SERVICES AUX COMMUNES

Le partenariat avec les communes s'inscrit dans le cadre de la relation In House qui lie les communes à IDETA. Il prend la forme d'une convention selon 3 types de mandats :

- ▶ Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour :
 - le montage et la gestion de projets ;
 - la mobilisation de moyens financiers ;
 - le pilotage de projets européens et régionaux ;
 - la recherche d'investisseurs ou de gestionnaires ;
 - le suivi de bureaux d'études (PCA, master-plans, concept et faisabilité de projets, ...) et de chantiers.
- ▶ Maîtrise d'Ouvrage Déléguée ;
- ▶ Auteur de projets pour les missions complètes de PCDR et certaines missions d'architecture, d'urbanisme ou d'aménagement d'espaces publics.

11 contrats annuels étaient programmés comme objectif. Alors que l'objectif a été triplé en 2020 avec 37 contrats projets, **l'objectif est quadruplé en 2023 avec 40 contrats projets en cours d'exécution.**

Ces 40 contrats en cours de mise en œuvre représentent actuellement plus de **130 millions d'investissements subsidiés au bénéfice des communes de Wallonie picarde**. Dans le cadre de ces 40 contrats, plusieurs communes ont confié à IDETA la mission de suivi des chantiers. **IDETA assure ainsi le suivi de 10 chantiers.**

2. MISE EN PLACE D' ACTIONS COLLECTIVES FÉDÉRATRICES ET MOBILISATRICES

Cet objectif de mobilisation des acteurs publics et privés en faveur du développement de notre territoire passe notamment par la mise en place d'un dispositif de marketing territorial et de concertation.

Une série d'actions transversales et/ou collectives a été initiée ou poursuivie en 2023 :

- ▶ Val de Dendre : valorisation de la vallée de la Dendre Flandre-Wallonie ;
- ▶ Gestion du réseau points nœuds vélo ;
- ▶ Gestion du réseau points nœuds pédestre du Pays des Collines et du schéma directeur pédestre ;
- ▶ Renforcement du RAVeL des collines et du carré RAVeL Wapi ;
- ▶ Valorisation des trames verte et bleue ;
- ▶ Encadrement de la charte paysagère du Pays des collines ;
- ▶ Participation au projet de territoire Wapi 2040 ;
- ▶ Analyse du projet de Schéma de Développement Territorial et des enjeux pour la Wallonie picarde

Ces actions sont pilotées par IDETA ou réfléchies avec IDETA comme partie prenante et menées en étroite collaboration avec l'asbl Maison du Tourisme de Wallonie picarde pour la mise en œuvre opérationnelle et toutes les actions marketing, de promotion et de communication.

3. INTÉGRATION DES STRATÉGIES LOCALES DANS UNE VISION GLOBALE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Cet objectif passe notamment par la concertation renforcée avec les différents organismes de développement, ainsi que par l'appropriation des projets par les acteurs du territoire et la population.

Dans ce contexte, IDETA mène trois types d'interventions :

- ▶ L'inscription des projets des communes et des entreprises dans une vision globale de développement de la Wallonie picarde ;
- ▶ La définition de concepts et d'orientations stratégiques en s'appuyant sur nos domaines de compétence, sur une veille active permanente, sur notre connaissance du terrain, sur nos contacts avec différents types d'investisseurs et acteurs du développement, sur les opportunités d'appels à projets et de soutiens financiers ;
- ▶ Le portage de projets transversaux.

Cette approche est maintenue au travers de l'ensemble de nos actions. L'encadrement de 20 projets était fixé comme objectif à atteindre.

40 projets, représentant près de 90 dossiers administratifs, pour un montant total de 130 millions, sont actuellement en phase d'étude, en phase de montage financier ou en phase de mise en œuvre en concertation avec les communes.

30 études ayant permis d'amener une réflexion stratégique et/ou opérationnelle de même qu'ayant servies à mobiliser les moyens ont été poursuivies, réalisées ou initiées en 2023.

L'objectif a été multiplié par 2.

4. ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS PRIVÉS

Dans le cadre de ces sollicitations, IDETA se positionne de trois 3 manières :

- ▶ Accueil des investisseurs, conseils, orientations et stratégie d'implantation dans le cadre des missions de base d'IDETA et d'assistance aux communes ;
- ▶ Accompagnement du portage de projet et de son opérationnalisation ou de la valorisation d'un site privé, dans le cadre d'une mission rémunérée ;
- ▶ Définition d'un partenariat avec valorisation des savoir-faire au sein d'une structure (prise de participation dans des projets potentiellement rémunérateurs).

7 projets privés (propriétaire, exploitant, investisseurs) sont accompagnés actuellement.

5. PROJETS EUROPÉENS TRANSFRONTALIERS INTERREG V

L'année 2023 a été celle de l'appel à projets du programme européen transfrontalier Interreg VI qui rassemblent des partenaires wallons, flamands et français.

IDETA, associée à la Maison du Tourisme de la Wallonie picarde, est inscrit dans 6 projets transfrontaliers européens, en tant que pilote ou partenaire :

- ▶ XTraVel Mobility/XTraVel Tourism : La mobilité à vélo/l'expérience en vélotourisme sur les routes cyclables transfrontalières
- ▶ HENRIETTE : Entente pour un Tourisme Transfrontalier Ecoresponsable : création de réseaux Points-Noeuds pédestres transfrontaliers. En Wapi, extension du réseau Pays des collines + création du réseau PNPE
- ▶ Tourism Lab II : Le laboratoire d'expérimentation et d'innovation touristique
- ▶ VideoMap : Le vidéomapping : une technologie indoor et outdoor innovante, levier pour le territoire transfrontalier. Création d'un écosystème transfrontalier avec les étudiants, entreprises et partenaires publics.
- ▶ Commerce ! : Accompagnement au côté des Agences de Développement Local de la digitalisation du commerce et renforcement de l'animation commerciale des centres-villes.

6. RÉPONSES AUX APPELS À PROJETS DU PLAN DE RELANCE DE LA WALLONIE ET DU FEDER 21-27

La Wallonie a défini des axes de développement et lancé de nombreux appels à projets dans le cadre du Plan de relance européen dont elle bénéficie et dans le cadre du FEDER.

IDETA a répondu à plusieurs d'entre eux sur base des demandes des communes ou en étant force de proposition auprès des communes. La plupart des appels à projets a été lancé en même temps avec des délais de réponse très courts et une obligation de résultat dans la mise en œuvre avec des échéances également très courte.

Les équipes se sont donc fortement mobilisées pour être suffisamment réactives et saisir les opportunités de ses appels à projets en élaborant et adaptant les projets du territoire et en constituant les dossiers de candidature pour le compte des communes qui ont mandaté IDETA.

IDETA s'est ainsi positionnée sur les appels à projets suivants en fonction de ses expertises :

- ▶ Le maillage vert et bleu urbain
- ▶ Le maillage vert et bleu rural
- ▶ La résilience Biodiversité - Climat
- ▶ La rénovation énergétique des bâtiments scolaires et sportifs (UREBA+)
- ▶ Les tiers lieux ruraux
- ▶ Le tourisme fluvial
- ▶ Les aires de motorhomes
- ▶ La valorisation des biens à haute valeur patrimoniale
- ▶ La mobilité douce et active
- ▶ La création ou l'extension de crèches (plan cigogne)
- ▶ La création d'infrastructures sportives
- ▶ L'aménagement des cœurs de village
- ▶ La valorisation des espaces naturels de Wallonie
- ▶ Le Développement Urbain
- ▶ FEDER OS 3 - Les mobilités alternatives
- ▶ FEDER OS 5 - Le développement urbain
- ▶ Fond de Transition Juste – La Circular Vallée MC²
- ▶ Interreg Axe 2 Environnement
- ▶ Interreg Axe 3 Citoyens, Culture et Tourisme

35 dossiers/projets ont été déposés.

29 ont reçu un avis positif (83%) et 6 un avis négatif (17%).

Le taux de réussite est de 83%.

L'enjeu consiste désormais à les mettre en œuvre dans des temps très courts compte tenu notamment des procédures administratives.

PROJETS TRAITÉS PAR LA DIRECTION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE & ARCHITECTURE

| Contrats d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage et de Mobilisation de Moyens | |
|---|---|
| Antoing - Requalification centre Adeps | 1 |
| Antoing - Aménagement Marina (FEDER) | 1 |
| Ath - Revitalisation du quartier de la gare | 1 |
| Ath - Connexion douce gare - Ghislenghien | 1 |
| Bernissart - Aménagement du site du Préau | 1 |
| Bernissart - Réalisation du PCA et RIE quartier du Préau | 1 |
| Bernissart - Valorisation environnementale des Marais d'Harchies | 1 |
| Chièvres - Extension du musée de la Vie rurale | 1 |
| Ellezelles - Requalification de la Maison du Pays des collines | 1 |
| Ellezelles - Extension de la crèche | 1 |
| Enghien - Aménagement de l'esplanade du parc | 1 |
| Enghien - Aménagement du parvis de la gare | 1 |
| Enghien - Aménagement d'un bâtiment commercial et résidentiel | 1 |
| Flobecq - Aménagement du site du Marais des Sœurs | 1 |
| Frasnes - Valorisation environnementale des bassins | 1 |
| Lessines - Valorisation de l'Hôpital ND à la Rose | 1 |
| Lessines - Connexion HNDR - Ville (FEDER) | 1 |
| Lessines - Aménagement de la rue du Ruichon | 1 |
| Lessines - Aménagement du quartier de la Malterie | 1 |
| Lessines - Aménagement d'une aire de motorhomes | 1 |
| Leuze - Marquage et signalétique du musée de l'Auto | 1 |
| Leuze - Aménagement de pistes cyclables | 1 |
| Mont de l'Enclus - Développement touristique Enclus du Haut | 1 |
| Pecq - Aménagement d'une crèche | 1 |
| Péruwelz - Requalification de la Maison du Parc des Plaines de l'Escaut | 1 |
| Silly - Aménagement d'une crèche | 1 |
| Tournai - Aménagement de la plateforme multimodale et rue Royale (FEDER) | 1 |
| Tournai - Aménagement du site des Anciens prêtres (Carré Janson - FEDER) | 1 |
| Tournai - Requalification de Tournai Xpo (FEDER) | 1 |
| Tournai - Aménagement de la partie somitale du Mont Saint Aubert (FEADER) | 1 |
| Tournai - Développement de l'expérience de visite (FEDER) | 1 |

| | |
|--|-----------|
| Tournai - Restructuration de la piscine de l'Orient | 1 |
| Tournai - Réhabilitation de 4 Sites A Réaménager | 4 |
| Tournai - Revitalisation du piétonnier (PIV) | 1 |
| Tournai - Requalification paysagère parc Hôtel de ville (PIV) | 1 |
| Tournai - Aménagement de la carrière de l'Orient | 1 |
| Province du Hainaut - Valorisation touristique de la cathédrale de Tournai | 1 |
| TOTAL Contrats Projets | 40 |

HÔPITAL NOTRE-DAME À LA ROSE - LESSINES 



RUE ROYALE - TOURNAI 



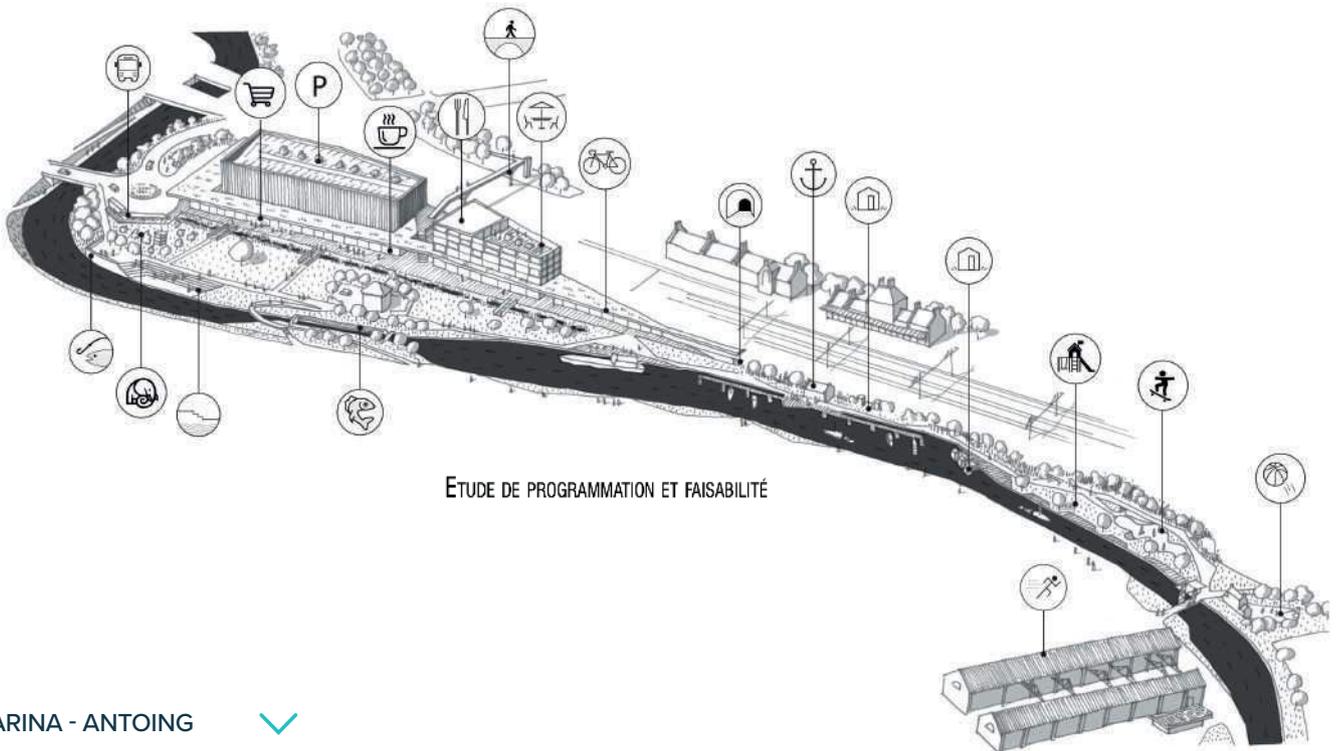
| Contrats d'Etudes | |
|--|-----------|
| Antoing - Plan guide du site du Grand Large - actualisation | 1 |
| Ath - Développement Urbain Quartier de la Gare | 1 |
| Ath - Connexion douce gare - PAE | 1 |
| Bernissart - PCA 2.3 site du Préau | 1 |
| Bernissart - Esquisse d'aménagement du cœur de village Ville Pomerœul | 1 |
| Bernissart - Audit énergétique de 3 bâtiments scolaire et du hall sportif | 1 |
| Chièvres - Plan Communal de Développement Rural | 1 |
| Enghien - Plan Communal de Développement Rural | 1 |
| Enghien - Développement Urbain Gare, centre-ville, esplanade du Parc | 1 |
| Enghien - Connexion douce Gare - PAE - Dossier FEDER | 1 |
| Enghien - Consultance revitalisation du quartier Sturbois | 1 |
| Frasnes - Plan guide de Saint Sauveur | 1 |
| Frasnes - Développement Urbain Trame verte et Abords du hall sportif | 1 |
| Lessines - Expropriations PCA Dendre sud | 1 |
| Lessines - Développement Urbain quartier malterie et Dendre sud | 1 |
| Leuze en Hainaut - Connexion douce gare - PAE - Dossier FEDER | 1 |
| Leuze en Hainaut - Aménagement quartier de la Gare | 1 |
| Pays des Collines - Suivi élaboration Charte paysagère | 1 |
| Pecq - Partenariat immobilier public - privé site RTS | 1 |
| Péruwelz - Plan guide pour la création d'une dynamique de centre-ville | 1 |
| Péruwelz - Connexion douce gare - PAE - Dossier FEDER | 1 |
| Tournai - Concession d'exploitation Tournai xpo | 1 |
| Tournai - Concession d'exploitation Carré Janson | 1 |
| Tournai - Plan Communal de Développement Rural | 1 |
| Tournai - Plan guide Carrière de l'Orient - actualisation et levé 3D | 1 |
| Tournai - Réflexion de redynamisation du piétonnier | 1 |
| Tournai - Création d'une capitainerie | 1 |
| Wapi - Interreg Tourism Lab : vers un tourisme durable, innovant et expérientiel | 1 |
| Wapi - Interreg XTraVel Mobility : aménagements et équipements serviciels pour vélos | 1 |
| Wapi - Interreg Henriette : développement des réseaux points-nœuds pédestres | 1 |
| TOTAL Etudes | 30 |



Projets 2023

← QUARTIER MALTERIE - LESSINES

SITE DES LOCOMOTIVES - ATH ✓



MARINA - ANTOING ✓



MAISON DU PAYS DES COLLINES - ELLEZELLES



REQUALIFICATION DE LA PISCINE - TOURNAI



TOURNAI XPO 



CARRÉ JANSON - TOURNAI 



INTERVENTIONS LAND ART ET ARTISTIQUES

TABLE DES GÉANTS - PECQ ✓



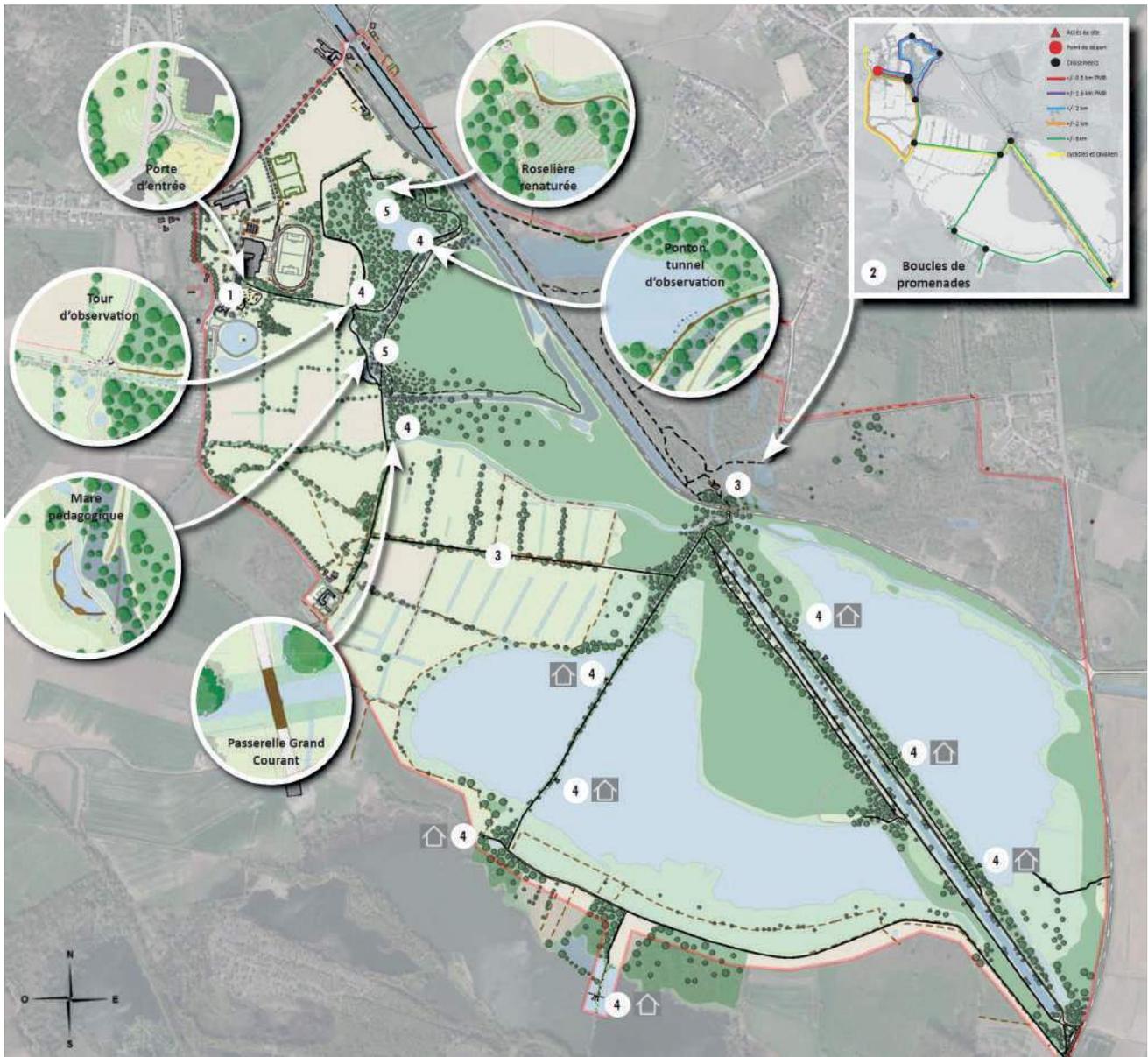
MYRIAPODE - FLOBECQ ✓

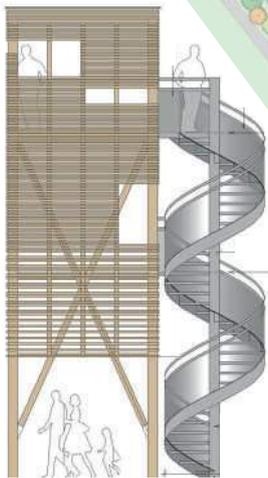


2 AMIS, JAMAIS PERDUS - TOURNAI ✓



MARAI D'HARCHIES





OBSERVATOIRE



ZONE D'ÉVEIL À LA NATURE



OBSERVATOIRE



HALLE POLYVALENTE

MONT SAINT-AUBERT 



CRÈCHE - SILLY



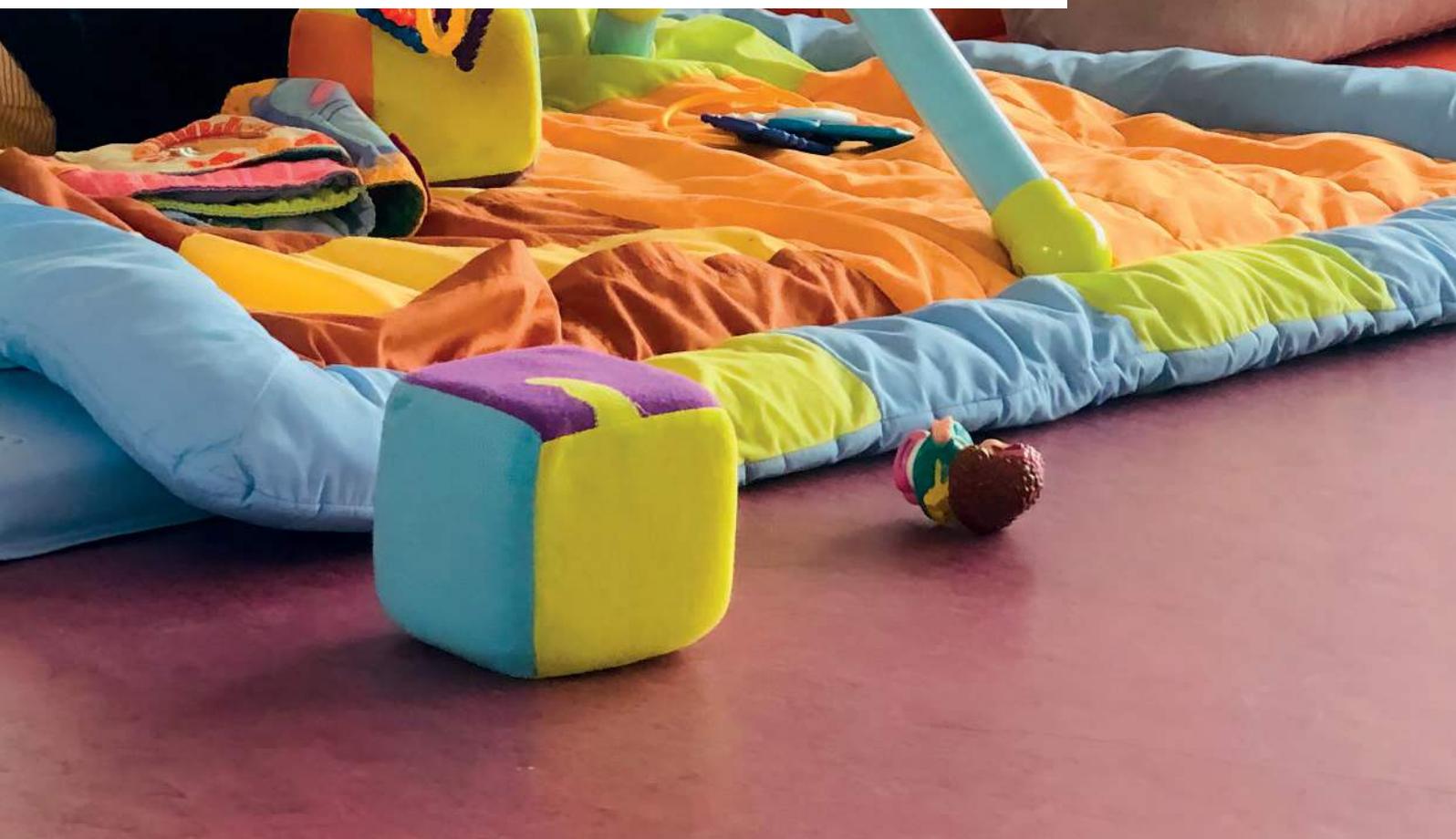
CRÈCHE - ELLEZELLES





6

Services aux citoyens



1. ASBL Béb  Boulot

 manant d'IDETA, l'asbl B b  Boulot exploite **quatre cr ches** implant es sur nos parcs d'activit s  conomiques :

- ▶ PAE Tournai Ouest, « Les P'tits Moulins », d'une capacit  d'accueil de 35 enfants ;
- ▶ PAE La Sucrierie - Frasnes-lez-Anvaing, « Les Fourmis », d'une capacit  d'accueil de 28 enfants ;
- ▶ PAE Qualitis - Enghien, « Les Lucioles », d'une capacit  d'accueil de 28 enfants ;
- ▶ PAE Orientis - Ghislenghien, « Les Bergeronnettes », d'une capacit  d'accueil de 35 places.

Soit un total de 126 places, faisant d'IDETA, au travers de l'asbl, un acteur important sur le territoire de ce service rendu aux citoyens et aux entreprises.

En 2023, **220 enfants** ont  t  accueillis dans les structures de l'asbl selon la r partition suivante :

- ▶ 61 enfants aux P'tits Moulins
- ▶ 49 enfants aux Fourmis
- ▶ 48 enfants aux Lucioles
- ▶ 62 enfants aux Bergeronnettes

Au niveau du personnel et au cours de cette ann e 2023, B b  Boulot compte **45,85 ETP**.

A travers l'Asbl « B b -boulot », IDETA est un employeur important du secteur en Wallonie picarde. Les cr ches collaborent avec l'ONE, l'AFSCA, les biblioth ques des entit s, les autres structures d'accueil subventionn es ou non, le FOREM et les  coles formant les futures encadrantes (enseignement secondaire, de promotion sociale et l'IFAPME).



2. Crématorium Les Blancs Arbres (Frasnes)



BILAN 2023

L'année 2023 s'est clôturée sur un total de 2.685 crémations, soit une moyenne de 9 crémations par jour. Sur un total de 2.685 crémations, 40% des crémations ont été précédées d'une cérémonie. Cela représente 1.094 cérémonies sur l'année. 50% des familles qui organisent une cérémonie poursuivent également par une réception dînatoire, représentant un total de 16.848 personnes. Enfin, 13% des crémations ont été suivies d'une dispersion des cendres dans le jardin cinéraire.

2023 a également été marquée par les démarches entreprises pour relever le niveau de prestations de la section HORECA. Ainsi, outre un changement de mobilier et un réagencement de la salle de réception, les denrées proposées ont fait l'objet d'une montée en gamme. La carte des menus a également été retravaillée. Enfin, la formation des agents de service a été adaptée.

En ce qui concerne l'infrastructure, les toitures des coursives ont fait l'objet d'une remise à niveau.







7

Services généraux & organisation



Direction Générale & Entreprises
C. BONCHOUX



1. BILAN SOCIAL

GLOBAL

A la clôture de l'exercice, IDETA occupe 74 travailleurs en CDI et un étudiant au crématorium. Au cours de l'exercice, nous comptabilisons 69,8 ETP, soit 105.521 heures effectivement prestées tout au long de l'année.

Nombre ETP



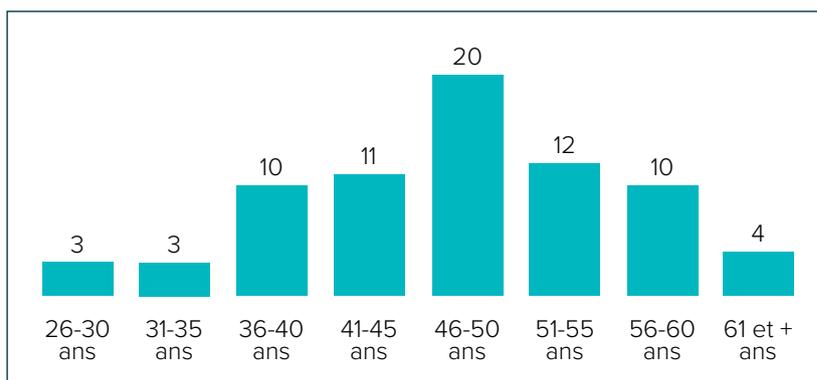
Au cours de l'exercice, la répartition de l'effectif (ETP) au niveau du temps de travail et du sexe est la suivante :

| | HOMMES | FEMMES |
|---------------|-----------------|-----------------|
| Temps plein | 22,6 ETP | 32,1 ETP |
| Temps partiel | 6,3 ETP | 14 ETP |
| Total | 27,3 ETP | 42,5 ETP |

Parmi les temps partiels, nous comptons 2 mi-temps médicaux, 6 congés thématiques ou interruption de carrière sur base d'un temps plein contractuel et 12 travailleurs dont le contrat est à temps partiel. Le temps partiel contractuel répond à une demande croissante des travailleurs pour obtenir un meilleur équilibre vie privée-vie professionnelle.

A la clôture de l'exercice, voici la répartition des âges des **73 travailleurs** au sein de l'intercommunale :

Pyramide des âges



Les catégories d'âge les plus importantes sont « 46-50 ans » et « 51-55 ans » (32 travailleurs).

INTÉRIM

Le crématorium a eu recours à l'intérim pour renforcer l'équipe dans les prestations horeca, les cérémonies et le travail administratif ainsi que pour palier à l'absentéisme du personnel de nettoyage. Le nombre total d'heures est de 578,14 h.

2. AIDES A L'EMPLOI

Les aides à l'emploi dont IDETA a pu bénéficier, au cours de l'exercice **2023**, se présentent comme suit :

| TYPE D'AIDE | NOMBRE D'ETP CONCERNÉS | AIDES DIRECTES REÇUES | RÉDUCTIONS ONSS OBTENUES |
|-------------|------------------------|-----------------------|--------------------------|
| APE | 3 | 100.538,93 € | / |

3. AFFECTATION DES RESSOURCES

| | ETP 2020 | ETP 2021 | ETP 2022 | ETP 2023 |
|---|--------------|--------------|-------------|--------------|
| Services Généraux | 18,50 | 17,83 | 17,05 | 18,11 |
| Services aux Entreprises | 17,10 | 16,07 | 15,09 | 15,04 |
| Valorisation du Territoire et Services aux Communes | 6,80 | 6,80 | 8 | 7 |
| Équipements Économiques | 6,90 | 7,11 | 7,5 | 9 |
| Énergie et Solutions Durables | 8,00 | 8,60 | 11,8 | 11,8 |
| Crématorium | 8,90 | 8,70 | 7,85 | 8,86 |
| | 66,20 | 65,10 | 68,1 | 69,81 |

Les chiffres tiennent compte des affectations comptables mais ne comprennent pas les ressources mises à disposition des filiales Maison du Tourisme de Wallonie picarde et Entreprendre.wapi qui sont des entités différentes avec des numéros d'entreprise, commissions paritaires et organes de gestion différents. En fonction de l'évolution de l'organigramme, certaines affectations comptables sont adaptées, ce qui explique des variations plus ou moins importantes au sein d'une même direction.

4. FORMATION CONTINUE

| | FEMMES | HOMMES |
|------------------|--------------------|--------------------|
| Nombre | 41 | 25 |
| Heures utilisées | 662,63 | 271,25 |
| Masse salariale | 20.597,64 € | 12.650,98 € |
| Coût formations | 9.775,76€ | 2.350,71€ |
| Coût total | 30.373,40 € | 15.001,69 € |

Les chiffres reprennent habituellement les formations à caractère formel et les formations à caractère moins formel.



8

IDEA - Instances

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale d'IDETA est composée de 5 représentants pour chaque affilié : les 25 communes de Wallonie picarde et 17 associés non communaux, à savoir les CPAS d'Ath, de Brugelette, de Tournai et d'Ellezelles, l'Habitat du Pays Vert, l'intercommunale Westlede, l'IPPLF - Immobilière Publique Péruwelz-Leuze-Frasnes, Les Heures Claires, Lysco, la Police locale Ville d'Ath, la Province de Hainaut, la Régie Communale Autonome de Leuze-en-Hainaut (RCA), la Société de Logement du Haut Escaut (SLHE), la Zone de police Bernissart-Péruwelz, la Zone de Police des Collines, la Zone de Police Sylle et Dendre et la ZSWAPI (Zone de Secours Wapi).

L'Assemblée Générale est compétente pour des décisions telles que la modification des statuts, l'approbation des comptes et du plan stratégique ou encore la nomination des administrateurs. Elle se réunit au minimum deux fois par exercice, en juin et en décembre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : LEFEBVRE Bruno

Vice-Président : PALERMO Vincent

Administrateurs : BALCAEN Ronny, BAUWENS Bernard, BOITE Armand, BOURDEAUD'HUY Jean-Pierre, BROTCORNE Christian, CASTERMAN Michel,

DECALUWE Xavier, DE HANDSCHUTTER Pascal, DELANNOIS Paul-Olivier, DE MECHELEER Line, DEVOS Michel, ENGLEBIN Thomas, FERON Laurence, LOLLIOT Virginie, PARY-MILLE Florine, RICHIR Daniel, VANDERSTICHELEN Marc, VANDERSTRAETEN Roger

BUREAU EXÉCUTIF

LEFEBVRE Bruno - Président, PALERMO Vincent - Vice-Président, BROTCORNE Christian, FERON Laurence, VANDERSTRAETEN Roger

COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

DE HANDSCHUTTER Pascal - Président, BOURDEAUD'HUY Jean-Pierre, DEVOS Michel, PARY-MILLE Florine, VANDERSTICHELEN Marc

COMITÉ D'AUDIT

DE HANDSCHUTTER Pascal - Président, DE MECHELEER Line, DEVOS Michel, PARY-MILLE Florine, VANDERSTICHELEN Marc

COMITÉ DE GESTION ÉNERGIES & PARTICIPATIONS

LEFEBVRE Bruno - Président, BALCAEN Ronny, BROTCORNE Christian, FERON Laurence, RICHIR Daniel, VANDERSTRAETEN Roger

COMITÉ DE GESTION DU SECTEUR CRÉMATORIUM

VANDERSTRAETEN Roger - Président, DEVOS Michel, BOURDEAUD'HUY Jean-Pierre, RICHIR Daniel, BROTCORNE Christian
DE BACKER Sven - Invité permanent représentant Westlede

COMITÉ DE DIRECTION

BONCHOUX Christophe, Directeur Général et Entreprises

BONTEMS Olivier, Directeur, Énergie et Solutions Durables

PARADIS Christian, Directeur, Finances et Comptabilité

PLOUVIER Nicolas, Directeur, Aménagement du Territoire et Architecture

DE VOS Dominique, Directrice adjointe, Aménagement du Territoire et Architecture

SEYNHAEVE Frédéric, Secrétaire Général

BUYENS Ilse, Directrice adjointe, Crématorium Les Blancs Arbres



9

Annexes



MODALITÉS DES DROITS DE CONSULTATION ET DE VISITE DES CONSEILLERS COMMUNAUX DES COMMUNES ASSOCIÉES

(Décret du 27 mai 2004 modifiant le décret du 5 décembre 1996 relatif aux Intercommunales wallonnes en vue d'organiser le droit de consultation et de visite des conseillers communaux des communes associées).

Conformément à l'article 16, §1^{er}, du décret du 5 décembre 1996 relatif aux Intercommunales wallonnes complété par le Décret du 27 mai 2004 :

«Les conseillers communaux des communes associées peuvent consulter les budgets, comptes et délibérations des organes de gestion des Intercommunales.

Les conseillers communaux des communes associées peuvent visiter les bâtiments et services de l'Intercommunale.

Sont exclus du bénéfice des droits de consultation et de visite visés aux alinéas précédents les conseillers communaux élus sur des listes de partis qui ne respectent pas les principes démocratiques énoncés, notamment, par la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, par les protocoles additionnels à cette convention en vigueur en Belgique, par la loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme et la xénophobie et par la loi du 23 mars 1995 tendant à réprimer la négation, la minimisation, la justification ou l'approbation du génocide commis par le régime national socialiste pendant la Seconde Guerre mondiale ou toute autre forme de génocide.

Les modalités des droits de consultation et de visite visés aux alinéas précédents sont définies dans le Plan stratégique visé au paragraphe 3. La définition de ces modalités n'est pas suspensive de l'exercice des droits de consultation et de visite des conseillers communaux.

CONSULTATION DE DOCUMENTS

Conformément au Décret du 7 mars 2001 relatif à la publicité de l'administration dans les Intercommunales wallonnes

Art. 4. Le droit de consulter un document administratif d'une Intercommunale et de recevoir une copie du document consiste en ce que chacun, selon les conditions prévues par le présent Décret, peut prendre connaissance sur place de tout document administratif, obtenir des explications sur le sujet et en recevoir communication sous forme de copie.

Pour les documents à caractère personnel, le demandeur doit justifier d'un intérêt.

Art. 5. La consultation d'un document administratif, les explications y relatives ou sa communication sous forme de copie ont lieu sur demande. La demande indique clairement la matière concernée et, si possible, les documents administratifs concernés et est adressée par écrit au Conseil d'administration de l'Intercommunale même si celle-ci a déposé le document aux archives.

Lorsque la demande de consultation, d'explication ou de communication sous forme de copie est adressée à une Intercommunale qui n'est pas en possession du document administratif, celle-ci en informe sans délai le demandeur et lui communique la dénomination et l'adresse de l'autorité administrative qui, selon les informations dont elle dispose, est détentrice du document.

L'Intercommunale consigne les demandes écrites dans un registre, classées par date de réception.

Art. 6. Sans préjudice des autres exceptions établies par la loi ou le Décret pour des motifs relevant de l'exercice des compétences de l'autorité fédérale, de la Communauté ou de la Région, l'Intercommunale peut rejeter une demande de consultation, d'explication ou de communication sous forme de copie d'un document administratif dans la mesure où la demande :

- ▶ concerne un document administratif dont la divulgation peut être source de méprise, le document étant inachevé ou incomplet;
- ▶ est formulée de façon manifestement trop vague;
- ▶ concerne un avis ou une opinion communiquée librement et à titre confidentiel;
- ▶ est manifestement abusive ou répétée;
- ▶ peut manifestement porter atteinte à la sécurité de la population.

Le Conseil d'administration de l'Intercommunale peut rejeter une demande de publicité s'il constate que l'intérêt de la publicité ne l'emporte pas sur la protection de l'intérêt financier ou commercial de l'Intercommunale.

L'Intercommunale rejette une demande de consultation, d'explication ou de communication sous forme de copie d'un document administratif si la publication du document porte atteinte :

- ▶ à la vie privée, sauf si la personne concernée a préalablement donné son accord par écrit à la consultation ou à la communication sous forme de copie;
- ▶ à une obligation de secret instaurée par la loi ou le décret;
- ▶ au caractère par nature confidentiel des informations d'entreprises ou de fabrication communiquées à l'Intercommunale.

Lorsque, en application des alinéas précédents, un document administratif ne doit ou ne peut être soustrait que partiellement à la publicité, la consultation, l'explication ou la communication sous forme de copie est limitée à la partie restante.

L'Intercommunale qui ne peut réserver de suite immédiate à une demande de publicité ou qui la rejette communique, dans un délai de trente jours de la réception de la demande, les motifs d'ajournement ou du rejet. En cas d'ajournement, le délai ne pourra jamais être prolongé de plus de quinze jours.

Art. 7. Lorsqu'une personne démontre qu'un document administratif d'une Intercommunale comporte des informations inexacts ou incomplètes la concernant, elle est tenue d'apporter les corrections requises sans frais pour l'intéressé. La rectification s'opère à la demande écrite de l'intéressé, sans préjudice de l'application d'une procédure prescrite par ou en vertu de la loi ou du Décret.

L'Intercommunale qui ne peut pas réserver de suite immédiate à une demande de rectification ou qui la rejette communique, dans un délai de soixante jours de la réception de la demande, les motifs de l'ajournement ou du rejet. En cas d'ajournement, le délai ne pourra jamais être prolongé de plus de trente jours.

Lorsque la demande est adressée à une Intercommunale qui n'est pas compétente pour apporter les corrections, celle-ci en informe sans délai le demandeur et lui communique la dénomination et l'adresse de l'autorité qui, selon ses informations, est compétente pour le faire.

Art. 8. §1^{er}. Lorsque le demandeur rencontre des difficultés pour obtenir la consultation ou la correction d'un document administratif en vertu du présent Décret, il peut adresser à l'Intercommunale concernée une demande de reconsidération. Au même moment, il demande à la Commission d'accès aux documents administratifs visée à l'article 8 du décret du 30 mars 1995 relatif à la publicité de l'administration en Région wallonne d'émettre un avis.

La Commission communique son avis au demandeur et à l'Intercommunale concernée dans les trente jours de la réception de la demande. En cas d'absence de communication dans le délai prescrit, l'avis est négligé.

L'Intercommunale communique sa décision d'approbation ou de refus de la demande de reconsidération au demandeur et à la Commission dans un délai de quinze jours de la réception de l'avis ou de l'écoulement du délai dans lequel l'avis devait être communiqué. En cas d'absence de communication dans le délai prescrit, l'Intercommunale est réputée avoir rejeté la demande.

Le demandeur peut introduire un recours contre cette décision conformément aux lois sur le Conseil d'État, coordonnées par Arrêté Royal du 12 janvier 1973. Le recours devant le Conseil d'État est accompagné, le cas échéant, de l'avis de la Commission.

§2. La Commission peut également être consultée par l'Intercommunale concernée.

§3. La Commission peut, d'initiative, émettre des avis sur l'application générale du Décret relatif à la publicité de l'administration dans les Intercommunales wallonnes. Elle peut soumettre au Conseil régional wallon et au Gouvernement wallon des propositions relatives à son application et à sa révision éventuelle.

Art. 9. Lorsque la demande de publicité porte sur un document administratif incluant une œuvre protégée par le droit d'auteur, l'autorisation de l'auteur ou de la personne à laquelle les droits de celui-ci ont été transmis n'est pas requise pour autoriser la consultation sur place du document ou pour fournir des explications à son propos.

Une communication sous forme de copie d'une œuvre protégée par le droit d'auteur n'est permise que moyennant l'autorisation préalable de l'auteur ou de la personne à laquelle les droits de celui-ci ont été transmis.

Dans tous les cas, l'Intercommunale spécifie que l'œuvre est protégée par le droit d'auteur.

Art. 10. Les documents administratifs obtenus en application du présent Décret ne peuvent être diffusés ni utilisés à des fins commerciales.

Toute personne qui a obtenu, en application du présent Décret, un document et qui le diffuse ou le laisse diffuser ou l'utilise ou le laisse utiliser à des fins commerciales est punie d'un emprisonnement de huit jours à un an et d'une amende de 0,50 à 2,50 € ou d'une de ces peines seulement.

Art. 11. Les dispositions du présent Décret sont également applicables aux documents administratifs qui sont archivés par une Intercommunale.

Les Conseils d'administration et les membres du personnel de l'Intercommunale sont tenus d'apporter leur collaboration à l'application du présent Décret.

Art. 12. La délivrance d'une copie d'un document administratif peut être soumise au paiement d'une rétribution dont le montant est fixé par le Conseil d'administration de l'Intercommunale.

Les rétributions éventuellement demandées pour la délivrance de la copie ne peuvent en aucun cas excéder le prix coûtant.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de l'Intercommunale IDETA du 9 novembre 2005 fixe, comme suit, les prix des copies des documents délivrables en vertu du Décret du 7 mars 2001:

- ▶ Pour les demandes bien ciblées dont les documents sont clairement identifiés par le demandeur.
- ▶ Pour les documents ayant une ancienneté d'un an maximum: 1 euro + frais de port pour les 10 premières copies. Au-delà de 10 copies, 0,50 euro par copie supplémentaire.
- ▶ Pour les documents ayant entre 1 et 5 ans d'ancienneté: 2 € + frais de port pour les 10 premières copies. Au-delà de 10 copies, 1,50 euro par copie supplémentaire.
- ▶ Pour les documents ayant plus de 5 ans d'ancienneté: sur devis.
- ▶ Pour les demandes générales dont aucun ou peu de documents n'est (ne sont) clairement identifié(s) par le demandeur: sur devis.

Les copies seront délivrées dès réception du paiement du demandeur.

Dans les cas nécessitant l'établissement d'un devis, une estimation sera faite et communiquée au demandeur. Les copies seront délivrées dès réception du paiement, par le demandeur, du montant estimé. Une facture sera ensuite dressée reprenant le montant réel, engendrant un paiement supplémentaire ou un remboursement du trop-perçu.

VISITES

Les visites des bâtiments et services de l'Intercommunale par les conseillers communaux des communes associées ont lieu sur demande. La demande indique clairement le ou les bâtiment(s) et/ou service(s) concerné(s) et est adressée par écrit au Président du Conseil d'administration de l'Intercommunale.

L'Intercommunale peut rejeter ou postposer une demande de visite d'un service ou d'un bâtiment dans la mesure où la demande :

- ▶ est formulée de façon manifestement trop vague;
- ▶ peut manifestement porter atteinte à la sécurité du demandeur;
- ▶ peut perturber le bon fonctionnement du service ou du bâtiment.

L'Intercommunale qui ne peut réserver de suite immédiate à une demande de visite ou qui la rejette communique, dans un délai de trente jours de la réception de la demande, les motifs d'ajournement ou du rejet.





Lexique

| | |
|------------------------|--|
| ADEPS | Administration de l'Éducation physique, du Sport et de la Vie en Plein Air |
| ADT | Agence de Développement Territorial |
| AMO | Assistance à Maîtrise d'Ouvrage |
| BT | Basse Tension |
| CDWP | Conseil de Développement Wallonie picarde |
| CER | Communauté d'Énergie Renouvelable |
| CHWaPi | Centre Hospitalier de Wallonie picarde |
| CNG/LNG | Compressed Natural Gas/Liquidified Natural Gas |
| CoM | Convention des Maires |
| DATA | Direction Aménagement du Territoire et Architecture |
| DEE | Direction Équipements Économiques |
| DESD | Direction Énergie et Solutions Durables |
| DPR | Déclaration Politique Régionale |
| DSE | Direction Services aux Entreprises |
| DSG | Direction Services Généraux |
| EC | Économie Circulaire |
| ELKT | Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai |
| ETP | Équivalent Temps Plein |
| EW | Entreprendre.wapi |
| FabLab | Fabuleux Laboratoire |
| FEADER | Fonds Européen pour l'Agriculture et le Développement Rural |
| FEDER | Fonds Européen de Développement Régional |
| GES | Gaz à Effet de Serre |
| GIEC | Groupe d'Experts Intergouvernemental sur le Climat |
| H₂ | Hydrogène |
| HNDR | Hôpital Notre-Dame à la Rose |
| HT | Haute tension |
| IDELUX | Intercommunale de Développement de la province du Luxembourg |
| IEG | Intercommunale d'Etude et de Gestion (Mouscron et Comines-Warneton) |
| IFHO | Intercommunale de Financement du Hainaut Occidental |
| INTERREG | Programme européen de coopération interrégional et transfrontalière |
| CENEO (ex IPFH) | Intercommunale Pure de Financement du Hainaut |
| K€ | Millier(s) d'euros |
| M€ | Million(s) d'euros |
| MT | Moyenne Tension |
| MW | Méga Watt |
| ORES | Opération de Réseaux de Distribution d'électricité et de gaz naturel de Wallonie |
| P2T | Power To Gas |
| PAE | Parc d'Activité Économique |
| PAED | Plan d'Action Énergie Durable |
| PAEDC | Plan d'Action Énergie Durable et Climat |
| PCDR | Plan Communal de Développement Rural |
| PME | Petites et Moyennes Entreprises |
| PMR | Personne à Mobilité Réduite |
| PPP | Partenariat Public Privé |
| PST | Plan Stratégique Transversal |
| RAVeL | Réseau Autonome des Voies Lentes (destinées aux piétons, cyclistes et cavaliers) |
| SAMWP | Schéma d'Accessibilité et de Mobilité de Wallonie picarde |
| SDT | Schéma de Développement du Territoire |
| TIC | Technologies de l'Information et de la Communication |
| UNESCO | Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture |



**Agence de Développement
Territorial IDETA**

Quai Saint-Brice, 35
7500 Tournai - Belgique

T | 00 32 69 68 20 02

E | info@ideta.be

IDETA.BE